



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

**SMIAGE MARALPIN 2022**





# Édito

---



**Charles Ange GINESY**  
Président du Département  
des Alpes-Maritimes  
Président du SMIAGE maralpin

Le Syndicat Mixte pour les Inondations, l'Aménagement et la Gestion de l'Eau (SMIAGE maralpin) a été créé en 2017 suite aux violentes intempéries ayant frappé notre territoire entre 2015 et 2017, entraînant de multiples dégâts.

À travers ces différents épisodes climatiques extrêmes, avec notamment le passage de la tempête Alex en 2020, le SMIAGE maralpin a prouvé son importance en apportant des réponses rapides et efficaces à l'impératif de protection des populations face aux aléas climatiques.

En 2022, le SMIAGE a assuré l'étude et le suivi de grands travaux du territoire et continue en parallèle la reconstruction de nos vallées sinistrées avec des travaux dans la Roya et la Vésubie.

La sécheresse historique du territoire nous a poussés à relever de nouveaux défis. Dès le 9 mars, les premières mesures sont mises en place par l'ensemble du département. Le SMIAGE est sollicité par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) pour présenter les suivis des eaux souterraines et les débits des cours d'eau à l'occasion des 9 Comités Ressources organisés.

Afin de proposer des solutions de gestion innovantes et concrètes, le Département des Alpes-Maritimes crée l'observatoire départemental de l'eau au mois de septembre: composé d'une trentaine d'experts, cet outil animé par le SMIAGE maralpin a pour objectif de mieux gérer notre ressource en eau et de sensibiliser les usagers.



Rapport d'activité - 2022 - Syndicat Mixte pour les Inondations, l'Aménagement et la Gestion de l'Eau maralpin - Directeur de la publication: Cyril MARRO - Rédaction: Audrey VALLIER - Drone 06 - Crédits photo: SMIAGE, Département des Alpes-Maritimes - Google Earth - Grilou Production - TAMA TP - Conception & impression: Wam! - Rapport édité en 60 exemplaires.



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

SMIAGE MARALPIN 2022

## SOMMAIRE

- 01** Présentation générale **6**
- 02** Zoom sur le bassin versant du Var amont **38**
- 03** Zoom sur le bassin versant de la basse vallée du Var **42**
- 04** Zoom sur le bassin versant de l'Estéron **48**
- 05** Zoom sur le bassin versant de la Siagne et côtiers - Pays de Lérins **50**
- 06** Zoom sur le bassin versant de la Brague **59**
- 07** Zoom sur le bassin versant du Loup **62**
- 08** Zoom sur le bassin versant de la Cagne **64**
- 09** Zoom sur le bassin versant des Paillons **66**
- 10** Zoom sur les bassins versants de la Tinée et de la Vésubie **73**
- 11** Zoom sur le bassin versant de la Roya et des côtiers mentonnais **81**
- 12** Zoom sur la façade maritime des Alpes Maritimes **89**

# Protection contre l'aléa inondation

## 1 | Gestion des ouvrages et aménagements hydrauliques

Le **Pôle Ouvrages Hydrauliques** gère les ouvrages de protection contre les inondations qui lui ont été transférés ou délégués par les EPCI au titre du décret « Dignes » n°2015-526 du 12 mai 2015. Pour s'assurer de l'efficacité des systèmes d'endiguement (digues) et des aménagements hydrauliques (barrages et bassins écrêteurs), le législateur impose qu'ils soient soumis à des obligations telles que les Études De Dangers (EDD). Ces études de dangers doivent être réalisées pour obtenir l'autorisation de l'ouvrage par les services de l'État ou pour valider une demande de modification s'il y a déjà un arrêté autorisant l'ouvrage. Elles doivent être actualisées périodiquement et une mise à jour peut être exigée par arrêté préfectoral. Pour être conformes, elles doivent obligatoirement être réalisées par des organismes agréés.

Fin 2022, le SMIAGE gère près de 40 km de linéaire de digues classées, et 9 bassins écrêteurs de crue. Ce parc s'est enrichi d'une trentaine de nouveaux ouvrages (digues, barrages) qui doivent être régularisés et classés.

Dans ce contexte, le SMIAGE pilote un grand nombre d'études que ce soit pour la mise en conformité des digues déjà classées ou le classement éventuel des nouvelles digues. Pour ces dernières, une première phase permet de définir si l'ouvrage a un rôle hydraulique.

Si c'est le cas alors la digue fera l'objet d'une étude de dangers dans le but de la classer. Dans le cas contraire, un dossier de non-classement est constitué.

Outre les études hydrauliques, les missions courantes du Pôle Ouvrages sont le suivi des travaux et de l'entretien de la végétation des digues, la réalisation des visites techniques approfondies, les travaux courants d'exploitation.

En 2022, le pôle Ouvrages a également réalisé 14 VTA, 3 rapports de surveillance (Digue du Tuébi Guillaumes, Digue de Contes, barrage de Banégon), et procédé à l'instruction de 209 DT-DICT dont 5 ATU (avis travaux d'urgence).

### Une gestion Territoriale

Le **Pôle Gestion Territoriale** est la porte d'entrée des collectivités. Il apporte son expertise conduisant à la réalisation d'études de faisabilité à l'échelle de petits bassins versants. Il conduit les dossiers réglementaires et naturalistes et mène également des opérations de réparations de berge en techniques végétales, afin de protéger les enjeux tout en garantissant et valorisant la biodiversité.

En 2022, plus d'une vingtaine d'études de faisabilité ont été conduites, une vingtaine de dossiers réglementaires réalisés, une trentaine de prestations naturalistes suivies avec le prestataire, trois opérations de génie biologique ont ainsi été menées sur le territoire de la CA du Pays de Grasse, de la CA de Sophia Antipolis et de MNCA pour un montant total de 168 000 € HT et 110 mètres de berges réparées et plantées.

Le Pôle Gestion Territoriale a également dispensé une formation en interne, sur l'outil SMART Vigie, auprès de 42 agents du syndicat.



## Protection contre les inondations: études et travaux

Le **Pôle Maîtrise d'Œuvre Exécution** effectue le suivi des opérations en phase d'exécution et le contrôle des travaux: restauration capacitaire de cours d'eau, confortement d'ouvrages classés, confortement de berges ou travaux d'urgence. **Le montant des travaux réalisés s'élève à plus de 17 millions d'euros.**

Le Pôle Maîtrise d'Œuvre Exécution réalise l'ensemble des gros travaux, notamment les travaux de remise en état post-intempéries (crues de 2019, tempête Alex...), mais également les travaux programmés dans les PAPI ou à travers les

contrats territoriaux (cours d'eau, vallons, systèmes d'endiguement). **Le montant des travaux post-tempête Alex s'élève à plus de 25,5 millions d'euros.**



## 2 | Gestion de crise, système de prévision et d'alerte



### Le pôle hydrométéo, acteur de la gestion de crise

Mise à disposition d'outils d'appui à la gestion de crise, d'alerte à la population mais aussi instrumentation du territoire et compréhension des réactions de chaque cours d'eau.

### L'instrumentation des cours d'eau et des systèmes d'endiguement pour consolider la base de données

L'année 2022 a été marquée par un renforcement de l'instrumentation sur l'est du territoire, en particulier le bassin versant des Paillons. Au cours de l'année, nos techniciens instrumentation se sont formés à la technique de travaux acrobatiques rendant autonomes leurs interventions comme les maintenances des capteurs fixés sous des ponts, ou encore l'installation de nouveaux équipements. Deux marchés de fourniture de pièces hydrométriques et de caméras nous permettent de nous fournir de manière aisée via OTT et TENEVIA. Cette plus-value donne de la souplesse aux équipes du pôle hydrométéo, et permet de baisser les coûts de pose et de maintenance du parc de capteurs.



### HD RAIN – Roya

Dans le but d'améliorer l'observation et la prévision des pluies intenses sur le territoire de la Roya, le SMIAGE teste le matériel d'une start-up, HD Rain, qui propose une méthode innovante et robuste pour répondre aux enjeux liés à l'intensification et l'ultra localisation des phénomènes météorologiques, notamment les pluies associées aux épisodes méditerranéens.



## Gestion de crise

L'année 2022 a été concentrée autour de deux exercices sur les bassins versants des Paillons, mais également la prise de compétence de SDAL (Système d'avertissement aux crues) sur les bassins de la Roya et de la Bévéra.

De plus, les décrets clarifiant la loi Matras permettent de clarifier le calendrier de travail des Plans Intercommunaux de Sauvegarde dits PICS. Le SMIAGE propose son appui aux EPCI membres volontaires. Le travail a démarré en septembre 2022 avec la CA du Pays de Grasse.

## Renforcer la prévision des risques grâce à la mise à disposition d'outils complémentaires

Les données issues des capteurs sont utilisées en gestion de crise. Les astreintes et en particulier les veilleurs hydrométéo sont formées à l'utilisation du superviseur hydrométéorologique. Les partenaires publics ont également accès aux 180 capteurs mutualisés sur cette interface web collective.

Dans le but d'améliorer la prévision des crues, Sarah VIGOUREUX, pour sa première année de thèse a travaillé en 2022 sur l'analyse des caractéristiques spatio-temporelles de précipitations qui ont touché le sud-est de la France ces dernières années ainsi que sur des fiches de synthèse pouvant servir en astreinte. Ses travaux ont été présentés lors de plusieurs conférences internationales en France et en Italie.

Il s'agit de mettre en place un projet d'expérimentation afin de compléter les dispositifs existants en apportant une capacité accrue de monitoring et de prévision des précipitations à très haute résolution. Les capteurs HD Rain, distribués spatialement, permettront de consolider les données disponibles pour améliorer la gestion des événements extrêmes et réduire leurs conséquences. Les capteurs seront ensuite intégrés aux outils existants du SMIAGE, et permettront en cas de succès d'améliorer grandement l'observation des pluies en temps réel sur ce bassin versant enclavé.

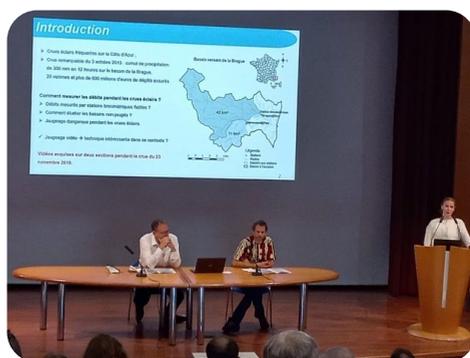
## Hydrométrie

Le pôle hydrométéo poursuit son cycle de formation au jaugeage par divers outils, en lien avec le pôle hydrobiologie pour le suivi des étiages. Une routine de rendez-vous biannuelle a été instaurée permettant aux équipes du SMIAGE de partager avec l'équipe de la DREAL sur les projets d'instrumentation, les projets en cours, la bancarisation des données sur l'hydroportail mais aussi sur les pratiques de jaugeages tant en étiages qu'en crues. Une journée de travail et d'intercomparaison de jaugeages a été réalisée avec l'unité hydrométrique de la DREAL.

## Instrumentation

Au cours de l'année 2022, le SMIAGE a poursuivi l'instrumentation du bassin versant des Paillons de Contes et de l'Escarène.

De plus, plusieurs partenariats ont vu le jour et permettent de partager les données produites par le syndicat avec plusieurs partenaires, en récupérant les données fournies par chacun sur le superviseur hydrométéo du syndicat. Celui-ci est partagé à la demande avec l'ensemble des acteurs publics. Exemple: un partenariat avec l'ARPAL permet de partager les capteurs italiens notamment sur le secteur frontalier de la Roya.





Le SMIAGE a remporté le prix des IRISÉS lors de la journée éponyme à Montpellier le 09/02/2022. Ce forum a regroupé les acteurs de la gestion de crise du sud de la France autour de la thématique des risques naturels et de l'innovation face au changement climatique.

Le travail des équipes est récompensé par le prix du public pour la stratégie d'accompagnement des communes, en particulier au regard des sessions d'exercice organisées avec l'appui de la société PREDICT Services. Les scénarios et l'organisation de l'exercice sont préparés en régie par le pôle hydrométéo.

Les communes bénéficient de formation aux outils PREDICT, GEDICOM et Rainpol. Deux exercices ont été réalisés pour les équipes municipales sur les bassins versants des Paillons de Contes et des Paillons de l'Escarène, englobant deux EPCI que sont la CC Pays des Paillons et la Métropole NCA.



## Des projets européens pour prévenir le risque d'inondation

### • NEPTUNE - lancement du projet

#### Objectif

Améliorer la prévision des crues sur le bassin versant de la Roya

#### Partenaires

INRAE, ARPAL, NOVIMET

Lancement de l'événement avec le kickoff meeting à Nice au CADAM, dont une visite du Centre Opérationnel Départemental par la Cheffe du Service Interministériel de Défense et de Protection Civile (SIDPC) pour intégration du projet aux problématiques opérationnelles

### Relance des marchés d'appui à la gestion de crise et d'alerte à la population

Les deux marchés d'appui à la gestion de crise et d'alerte à la population ont été relancés auprès des prestataires mis en concurrence au cours de l'année 2018, afin de pérenniser ces outils pour une durée de 6 ans.

#### Objectif

Poursuivre l'accompagnement des communes et les cycles de formation et d'exercices.

### • PREDICT - livraison 2022

#### Objectifs

- > Appui à la gestion de crise – risques climatiques
- > Accompagnement et mise à jour PAI, PCS, DICRIM
- > Alerte à la population risques naturels majeurs 35 communes dont 22 communes sur la zone POIA



### • GEDICOM - outil de téléalerte déployé par le SMIAGE depuis 2018 (renommé F24 depuis)

#### Souscriptions

- > 2020 : 56 communes dont 34 en territoire de montagne.
- > 2022 : 25 nouvelles communes inscrites
- > Fin 2022, 87 communes dont 73 en territoire de montagne.

**Formations** 100 communes formées via formations collectives ou réunion sur place pour travailler sur l'espace wiki-predict.

**Bilan financier 2022:** 135 000 € HT



Ces formations d'astreintes permettent de tester tous les rôles (directeurs/rice de permanence, intégration du rôle de chef de salle pour ordonner la salle de crise, cellule de main courante administrative, veilleurs hydrométéo, référents ouvrages, patrouilles) et de valider le bon partage des connaissances terrain. Des ateliers hydrométéo mensuels ont également permis aux agents de réaliser des tests concrets : passer un appel à une commune en crise, rédiger un bulletin hydrométéo, analyser les dépassements de seuils, comprendre le fonctionnement des barrages gérés par EDF, etc.

**Formations** 28 communes ont été formées à l'utilisation du service par F24.

**Bilan financier 2022:** 135 000 € HT

**Astreintes:** formations et exercices internes

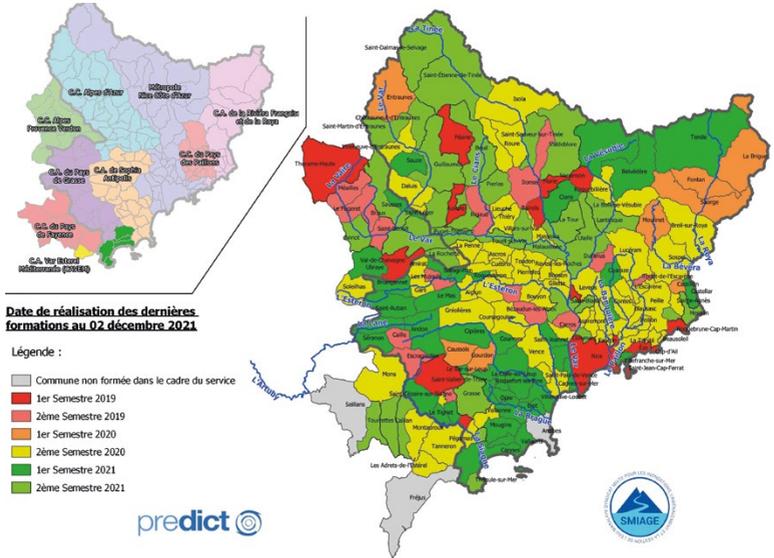
#### **Des formations annuelles:**

- > 1 formation pour les **18 veilleurs hydrométéo, en salle**
- > 1 formation pour les **14 référents ouvrages et 21 patrouilleurs**
- > 1 formation pour les **4 directeurs de permanence**
- > 1 formation des chefs de salles (nouveau poste créé pour répondre aux besoins identifiés lors de la tempête Alex)

Une formation de connaissance des bassins versants générale a été dispensée par le Référent Départemental Inondation (RDI) à l'ensemble des agents d'astreinte du SMIAGE.

Les équipes ont également participé au Module impact, exercice proposé par les services du SDIS06 afin de tester la réaction des agents à différentes situations déconnectées des procédures d'astreintes. Riche d'enseignement, ce module a permis aux équipes de travailler en mixité avec le SIDPC06 et le SDI06.





**Date de réalisation des dernières formations au 02 décembre 2021**

Légende :

- Commune non formée dans le cadre du service
- 1er Semestre 2019
- 2ème Semestre 2019
- 1er Semestre 2020
- 2ème Semestre 2020
- 1er Semestre 2021
- 2ème Semestre 2021



GEDICOM	Montant HT
RÉALISÉ ANNÉE 1 17 mois	108 960,37 €
RÉALISÉ ANNÉE 2	64 062,64 €
RÉALISÉ ANNÉE 3	105 886,26 €
<b>TOTAL période marché</b>	<b>278 000 €</b>

• **GEDICOM** - outil de télé alerte déployé par le SMIAGE depuis 2018 (renommé F24 depuis)

**Souscriptions**

- > 2020 : 56 communes dont 34 en territoire de montagne.
- > en 2021 : 14 nouvelles communes dont 11 en territoire > Fin 2021, 70 communes dont 45 en territoire de montagne.

**Formations**

27 communes et 2 EPCI ont été formées à l'utilisation du service par F24.

**Bilan financier 2021:** 105 000 € HT

Ces exercices de gestion de crise interne centralisent l'ensemble des rôles d'astreinte. Tous les rôles sont testés, afin de mettre en œuvre les procédures : (directeurs/riche de permanence, intégration du rôle de chef de salle pour ordonner la salle de crise, cellule de main courante administrative, veilleurs hydrométéo, référents ouvrages, patrouilles).



# Restauration et entretien des cours d'eau

## Suivi et entretien des cours d'eau

Le SMIAGE met en œuvre les programmes pluriannuels d'entretien et de restauration des cours d'eau dont la gestion lui a été confiée par les EPCI membres.

### Nature des interventions :

- L'entretien et la restauration des ripisylves et la lutte contre les espèces invasives ;
- L'enlèvement des embâcles naturels ou anthropiques pouvant causer une entrave à l'écoulement des eaux en période de crue ;
- La gestion ponctuelle des sédiments en excédent ;
- L'entretien des ouvrages hydrauliques.

Pour l'année 2022, le SMIAGE est intervenu sur plus de 126 km de cours d'eau, pour un budget de 1 509 000 € HT. Les travaux d'entretien des cours d'eau sont réalisés par les entreprises titulaires des marchés et également par la régie d'entretien du SMIAGE (10 agents) qui œuvre tout au long de l'année.

### Zoom sur la lutte contre la Jussie



Initialement plante d'agrément, celle-ci a été accidentellement introduite dans les milieux aquatiques. Nous la retrouvons sur les bassins versants de la Siagne et de la Cagne. Elle ne connaît aucun prédateur et est devenue envahissante. Afin de limiter son développement, le SMIAGE a mis en place un protocole d'intervention et de suivi: la plante est arrachée puis incinérée.

## Finalisation de l'étude pour l'élaboration des plans de gestion sur l'ensemble des bassins versants gérés par le SMIAGE (DIG)

Le SMIAGE a finalisé l'élaboration des programmes pluriannuels de restauration et d'entretien des cours d'eau sur l'ensemble de son territoire afin d'obtenir les Déclarations d'Intérêt Général qui habilitent le SMIAGE à réaliser l'entretien des cours d'eau dans le cadre de l'intérêt général. Les demandes de DIG entretien ont été déposées le 21 juin 2022 pour chaque bassin versant. Sur le territoire MNCA, la stratégie d'intervention au titre de l'entretien des cours d'eau est en cours de définition. Enfin, la Roya ayant été dévastée par la tempête Alex, les travaux de retrait des embâcles d'urgence ont été réalisés, il s'agit pour la suite de définir un programme pluriannuel d'entretien pour gérer la végétation qui peut présenter un risque d'embâcle.



## Plan de financement de l'étude

	BASSIN VERSANTS	MONTANT	AGENCE DE L'EAU (40 %)	DÉPARTEMENT 06 (10 %)	SMIAGE (50 %)
Lot 1	Côtiers CARF, Roya/ Bévéra, Paillons	140 125 €	56 050 €	14 012,50 €	70 062,50 €
Lot 2	Cagne, Loup, Brague	114 650 €	45 860 €	11 465 €	57 325 €
Lot 3	Côtiers de Théoule-sur-mer, Riou, Siagne	118 250 €	47 300 €	11 825 €	59 125 €
Lot 4	Haut Var, Tinée, Vésubie	100 008 €	40 003,20 €	10 000,80 €	50 004 €
	<b>Total</b>	<b>473 033 €</b>	<b>189 213,20 €</b>	<b>47 303,30 €</b>	<b>236 516,50 €</b>

## Faits marquants 2022 :

- **Études pour étendre les DIG à l'ensemble des cours d'eau présentant des enjeux en termes d'entretien préventif.**

Le SMIAGE a obtenu, le 2 août 2022, les arrêtés préfectoraux sur la DIG pour l'entretien et la restauration des bassins versants de CA Cannes Pays de Lérins, de la Brague, du Loup, de la Cagne (CA Sophia Antipolis), des Paillons (CC Pays des Paillons), de la Bévéra et des côtiers de la CA de la Riviera Française. L'arrêté interdépartemental concernant le bassin versant de la Siagne a été obtenu le 22 décembre 2022, en complément des arrêtés de DIG de

2018 et 2019. Les arrêtés sur les bassins versants du Var amont et du Riou de l'Argentière concernant plusieurs départements, sont en cours d'instruction.

**Dans l'attente de l'obtention des DIG sur les deux derniers bassins versants, le SMIAGE réalise l'entretien des cours d'eau situés sur des propriétés intercommunales et communales et peut intervenir sur des propriétés privées au titre de l'urgence uniquement dans le cadre d'un arrêté municipal.**



## Poursuite des études hydromorphologiques pour la définition d'une stratégie de résilience des territoires grâce à la démarche de délimitation des espaces de bon fonctionnement

La compétence GEMAPI, effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, traduit l'évolution des concepts de gestion des milieux aquatiques, lesquels tendent à favoriser le retour à un meilleur fonctionnement global des cours d'eau. La gestion globale et intégrée des bassins versants vise à répondre à des objectifs croisés que sont l'atteinte du bon état écologique (Directive Cadre sur l'Eau), la prévention des inondations (Directive Inondation) et la meilleure intégration des milieux aquatiques dans les démarches d'aménagement. À ce titre, le Plan d'Action Opérationnel Territorialisé (PAOT) a identifié les masses d'eau du Haut Var, des Paillons, des bassins côtiers du littoral mentonnais et de la Roya/Bévéra comme étant sujettes à des altérations morphologiques et hydrologiques, impactant les dynamiques fonctionnelles de ces bassins versants.

Dans ce cadre, le SMIAGE a lancé en février 2020 une étude d'espace de bon fonctionnement (EBF) visant, dans un premier temps, à mieux appré-

hender le fonctionnement hydromorphologique spécifique de ces bassins versants, d'identifier les pressions anthropiques à l'origine des altérations et d'analyser la dynamique sédimentaire. À l'issue du diagnostic, il s'agira de définir, en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire, un zonage et les principes de gestion associés. L'objectif est bien de définir, à moyen et à court terme, une stratégie globale et d'intégrer la gestion des cours d'eau agissant sur le maintien et la préservation des écosystèmes, la réduction des conséquences négatives des crues tout en conciliant avec le développement du territoire.

Cette démarche, initiée sur les bassins versants du Haut Var, des Paillons, des côtiers mentonnais et de la Roya/Bévéra, est également appliquée aux bassins versants de la Brague et de la Siagne.

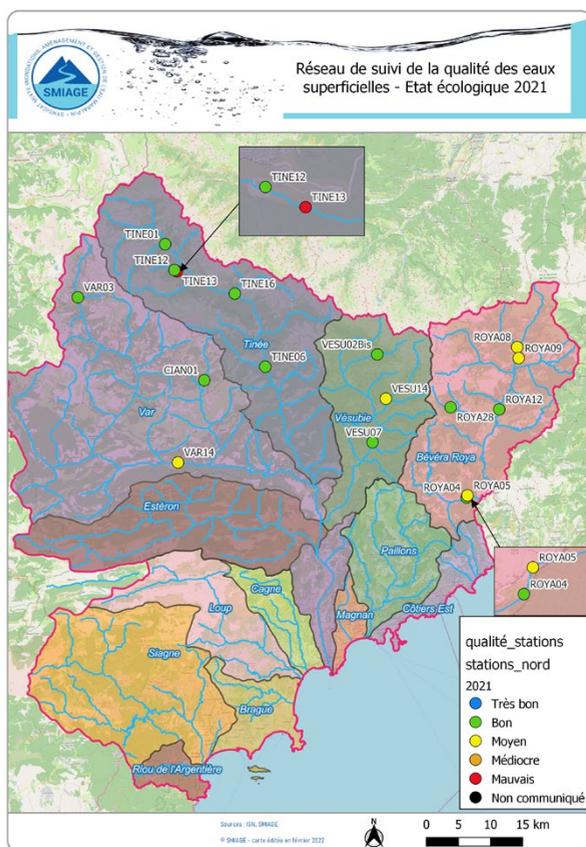
## Suivi de la qualité des cours d'eau

Le SMIAGE réalise chaque année un suivi de la qualité des cours d'eau de son territoire. Ce suivi historique a été initié par le Conseil Général des Alpes-Maritimes dont plusieurs décennies de données permettent de comparer et de suivre l'évolution des rivières maralpines. Ce suivi s'opère par période de 2 années consécutives. Les années 2021 et 2022 ciblent le secteur nord du département, incluant le Mercantour avec des rivières comme le Var, la Tinée, la Vésubie, la Roya ainsi que leurs affluents.

Un suivi physico-chimique et biologique est réalisé sur chacune des stations, incluant 4 campagnes de prélèvements par an afin d'avoir des données à chaque saison.

Le traitement de l'ensemble des prélèvements nécessitant une année de travail en laboratoire, les résultats présentés en 2022 sont ceux issus des prélèvements 2021.

Les analyses réalisées, à la fois sur l'eau et les différents compartiments biologiques, témoignent de la bonne qualité des deux principaux affluents du Var. Seuls le riuou d'Auron présente une mauvaise qualité causée par les rejets de la station d'épuration d'Auron, ponctuellement très chargés en éléments phosphorés.



# Gestion de la ressource en eau

## Un outil de gestion partagé : les plans de gestion quantitative de la ressource en eau (PGRE)

Les Plans de Gestion de la Ressource en Eau font suite aux Études des Volumes Prélevables Globaux (EVPG) réalisées sur les bassins identifiés comme étant en déséquilibre quantitatif par le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux).

Ce sont des documents de planification concertés avec l'ensemble des usagers de l'eau du bassin

qui définissent les actions à mener pour rétablir le juste équilibre entre les prélèvements d'eau et les besoins des milieux afin de réduire les consommations. Trois bassins sont concernés : la Cagne, le Loup et la Siagne. Les PGRE de la Cagne et du Loup ont été approuvés collégialement en octobre 2021. Les résultats de l'étude EVPG Siagne ont été validés le 8 juillet 2022.

## Dispositifs de suivi des eaux souterraines

### Objectifs

Préserver les ressources en eau par l'amélioration des connaissances, assurer une veille sur l'évolution des niveaux des nappes et le risque d'intrusions salines dans les aquifères littoraux, disposer et partager une vision globale sur l'état des masses d'eaux souterraines et notamment des ressources stratégiques pour l'alimentation en eau potable.

### Moyens

Un réseau piézométrique de 60 points de suivi, forages de 15 à 400 mètres de profondeur, répartis dans les basses vallées de la Brague, du Loup, de la Cagne, du Var, des Paillons et de la Roya. Bancarisation pluriannuelle des données piézométriques, dans la Base nationale ADES.

## RETOUR SUR L'ANNÉE 2022

La pluviométrie de 2022, très en dessous des normales de saison sur l'ensemble du territoire, constitue une sécheresse historique sur le département. Le total des précipitations s'élève à 620 mm, soit **un déficit de près de 60%**. Le précédent record datait de la sécheresse de 1989-1990 avec 667 mm. Déficit neigeux également pour les hivers 2021 et 2022.

L'absence de recharges automnale et hivernale depuis septembre 2021 a fortement impacté les niveaux des nappes sur l'année 2022. Sur l'ensemble des points de suivi, il s'agit des **niveaux piézométriques les plus bas jamais atteints**.

En effet, 10 des 60 points de forages utilisés pour le suivi ont été à sec, pendant quelques jours à plusieurs mois.

**Dès le 9 mars 2022**, le Préfet après concertation de l'ensemble des acteurs de l'eau prend les premières mesures et place l'ensemble du département en **vigilance sécheresse**.

Le SMIAGE a été sollicité par la DDTM pour présenter les suivis des eaux souterraines et les débits des cours d'eau depuis le mois de mars jusqu'à décembre 2022 à l'occasion des 9 Comités Ressources.

### Création de l'observatoire de l'eau

Afin de proposer des solutions de gestion innovantes et concrètes, le Département des Alpes-Maritimes crée l'observatoire départemental de l'eau au mois de septembre : composé d'une trentaine d'experts, cet outil animé par le SMIAGE maralpin a pour objectif de mieux gérer notre ressource en eau et de sensibiliser les usagers.

# Document de référence ressource en eau et AEP

Le précédent document de référence datait de 2003 et nécessitait une mise à jour afin de proposer aux acteurs de l'eau une synthèse actualisée des différentes thématiques du cycle de l'eau (gestion, besoins en eau, qualité, fonctionnement des réseaux, protection des ressources, tarifications, flux d'eau inter bassin versant) et un ensemble de propositions d'intérêt commun et d'orientations stratégiques à moyen et long termes.

## Objectifs

- Document synthétique avec Atlas cartographique
- Vision globale sur l'exploitation des ressources en eau
- Partage des données

## Étude sur l'eau agricole : diagnostic et propositions d'actions

L'usage de l'eau pour l'agriculture dans les Alpes-Maritimes présente plusieurs spécificités : irrigation majoritairement basée sur l'eau potable, localisation dans les basses vallées soumises à un fort développement urbain, absence de réseau collectif d'agriculteurs et perte de l'usage agricole de certains canaux. À cela s'ajoutent les tensions sur les milieux aquatiques et les difficultés d'approvisionnement en eau de plus en plus fréquentes dans le contexte de changement climatique d'où la nécessité d'acquérir des données précises.

Pour cela le SMIAGE et la Chambre d'agriculture ont lancé, en décembre 2021, une étude afin d'identifier les besoins en eau, actuels et futurs, pour satisfaire cet usage et fournir un schéma prospectif proposant des solutions d'amélioration.

### Co-portage SMIAGE - Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes.

Réalisation 2021/2023 par le groupement de bureaux d'études SCP et Agriate.

## Deux parties

**Volet 1** - État des lieux, photographie de l'état actuel des ressources et de l'alimentation en eau potable.

**Volet 2** - Éléments prospectifs, identification des besoins en eau futurs, lien entre l'aménagement du territoire et la disponibilité de la ressource en eau, intégration des deux études sur l'eau agricole et le changement climatique ; propositions d'améliorations et de stratégies d'alimentation en eau.

### 2021

Rencontres avec les acteurs et collecte de données

### 2022

Présentation du volet 1 et lancement du volet 2

### 2023

Compléments sur le volet 1 et élaboration du volet 2 en concertation avec les acteurs locaux



## Deux phases :

- 1/ Établir un diagnostic précis sur l'irrigation, provenance de l'eau, volumes, surfaces...
- 2) Proposer des solutions d'améliorations pour une meilleure utilisation de l'eau à usage agricole et pour la préservation de la ressource.

### 2022

Cotech de Présentation de la phase 1  
Lancement de la phase 2

**Budget :** 120 000 € HT

**Financements :** Agence de l'Eau : 72 000 € HT,  
État : 24 000 € HT, Chambre d'Agriculture :  
12 000 € HT, SMIAGE : 12 000 € HT



## Assainissement

Le service d'assainissement, historiquement appelé SATESE a su développer une compétence technique spécifique et dispose d'une bonne connaissance du territoire permettant de disposer dans ses missions d'une vision globale et actualisée des problématiques d'assainissement, notamment sur les territoires ruraux où l'ingénierie publique est moins présente. Depuis 2018, à la demande de certaines collectivités, le SMIAGE a élargi ses statuts juridiques afin de pouvoir réaliser de la délégation de maîtrise d'ouvrage dans ces domaines.

# Appui et assistance en matière d'assainissement

### Missions réalisées :

- **46 visites** sur des stations de moins de 2 000 Eh, dont 25 visites avec analyses
- **38 audits** effectués sur les stations de plus de 2 000 Eh du 06 et sur les déversoirs d'orage de réseau
- **12 visites bilan 24h** effectuées sur des stations neuves, à problèmes ou à la demande d'un partenaire. Ces bilans font office de bilans réglementaires pour l'Agence de l'Eau
- **52 assistances** pour l'évaluation de la qualité des services de l'eau (SISPEA, RPQS, déclarations primes Agence de l'eau)

*Eh\* unité de mesure théorique. Il permet d'évaluer la pollution organique présente dans les eaux usées.*



# Gestion administrative, financière et support

## Ressources humaines chiffres clés :

évolution des effectifs, répartition des agents (H/F, CDD, CDI, fonctionnaires)

### Évolution des effectifs permanents de 2017 à 2022 (agents titulaires)

	AGENTS TITULAIRES	dont catégorie A	dont catégorie B	dont catégorie C
2017	<b>22</b>	9	7	6
	dont filière technique femme	4	2	0
	dont filière technique homme	4	4	5
	dont filière administrative femme	1	1	1
	dont filière administrative homme	0	0	0
2018	<b>32</b>	10	10	12
	dont filière technique femme	4	2	0
	dont filière technique homme	5	7	9
	dont filière administrative femme	1	1	3
	dont filière administrative homme	0	0	0
2019	<b>34</b>	13	9	12
	dont filière technique femme	5	2	0
	dont filière technique homme	5	7	8
	dont filière administrative femme	3	0	4
	dont filière administrative homme	0	0	0
2020	<b>38</b>	15	7	16
	dont filière technique femme	7	1	0
	dont filière technique homme	5	5	12
	dont filière administrative femme	3	1	4
	dont filière administrative homme	0	0	0
2021	<b>41</b>	17	8	16
	dont filière technique femme	8	1	1
	dont filière technique homme	6	3	11
	dont filière administrative femme	2	3	4
	dont filière administrative homme	1	1	0
2022	<b>48</b>	19	11	18
	dont filière technique femme	8	3	0
	dont filière technique homme	8	4	13
	dont filière administrative femme	2	3	5
	dont filière administrative homme	1	1	0

## Évolution des effectifs permanents de 2017 à 2021 (agents contractuels)

	AGENTS CONTRACTUELS	dont catégorie A	dont catégorie B	dont catégorie C
2017	<b>22</b>	9	7	6
	dont filière technique femme	4	2	0
	dont filière technique homme	4	4	5
	dont filière administrative femme	1	1	1
	dont filière administrative homme	0	0	0
2018	<b>32</b>	10	10	12
	dont filière technique femme	4	2	0
	dont filière technique homme	5	7	9
	dont filière administrative femme	1	1	3
	dont filière administrative homme	0	0	0
2019	<b>34</b>	13	9	12
	dont filière technique femme	5	2	0
	dont filière technique homme	5	7	8
	dont filière administrative femme	3	0	4
	dont filière administrative homme	0	0	0
2020	<b>38</b>	15	7	16
	dont filière technique femme	7	1	0
	dont filière technique homme	5	5	12
	dont filière administrative femme	3	1	4
	dont filière administrative homme	0	0	0
2021	<b>41</b>	17	8	16
	dont filière technique femme	8	1	1
	dont filière technique homme	6	3	11
	dont filière administrative femme	2	3	4
	dont filière administrative homme	1	1	0
2022	<b>31</b>	21	8	2
	dont filière technique femme	8	2	0
	dont filière technique homme	13	5	2
	dont filière administrative femme	0	1	0
	dont filière administrative homme	0	0	0

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<b>TOTAL AGENTS</b>	<b>23</b>	<b>43</b>	<b>50</b>	<b>60</b>	<b>75</b>	<b>79</b>

# Budget et comptabilité : budget, suivi d'exécution

	TOTAL	Section de fonctionnement	Section d'investissement
<b>BUDGET PRIMITIF 2022</b>	102 676 847 €	16 780 625 €	85 896 222 €
<b>BUDGET SUPPLEMENTAIRE</b>	51 400 431,05 €	11 608 798,55 €	39 791 632,50 €
<b>DECISION MODIFICATIVE 2022</b>	10 940 032,65 €	23 045 €	1 790 186 €

## COMPTE ADMINISTRATIF 2022

<b>DÉPENSES</b>	45 139 330,31 €	9 087 714,95 €	36 051 615,36 €
<b>RECETTES</b>	64 584 532,82 €	25 651 831,75 €	38 932 701,07 €

## Compte administratif 2022 SMIAGE

Le compte administratif 2022 vient clôturer un exercice budgétaire :

- Excédentaire + 5 040 176,35 € sur la section de fonctionnement
- Excédentaire sur la section d'investissement + 7 750 470,74 € après la reprise des résultats N-1 et des restes à réaliser.
- Dépenses: 9 084 714,95 € en fonctionnement, 36 051 615,76 € en investissement
- Recettes: 25 651 831,75 € en fonctionnement, 38 932 701,07 € en investissement.



## Section de fonctionnement

**Dépenses de fonctionnement :** 9 084 714,95 € dont 4 308 809,55 € de masse salariale et 1 820 882,15 € d'opérations pour le compte des EPCI en transfert.

**Recettes de fonctionnement :** 14 124 891,30 € dont 1 095 981,71 € de recettes propres du smiage (AOT, audits, subventions liées au personnel...)

*Elles sont composées de la contribution des membres en transfert et d'une partie des contributions des membres en délégation (participation aux frais de structure et aux charges de personnel).*

## Section de fonctionnement

		DÉPENSES		RECETTES	
011	Charges de fonctionnement	2 486 739,87 €	70	Produits de service du domaine (AOT, redevance...)	526 580,30 €
012	Charges de personnel	4 308 809,55 €	74	Dotations, subventions, participations	13 010 227,65 €
014	Atténuation de produits	538 847,49 €	013	Atténuations de charges	4 167,10 €
65	Autres charges diverses	171 293,26 €	75	Autres produits de gestion courante	0,47 €
<b>Total dépenses de gestion</b>		<b>7 505 690,17 €</b>	<b>Total recettes de gestion</b>		<b>13 540 975,52 €</b>
66	Charges financières	116 881,58 €			
67	Charges exceptionnelles	7 525,41 €	77	Produits exceptionnels	15 463,61 €
68	Provisions postales	156 961 €	78	Reprise surprovisions postcruée	0 €
<b>Total dépenses réelles et mixtes</b>		<b>7 787 058,16 €</b>	<b>Total recettes réelles et mixtes</b>		<b>13 556 439,13 €</b>
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	1 297 656,79 €	042	Opération d'ordre de transfert entre sections	568 452,17 €
<b>Total dépenses d'ordre</b>		<b>1 297 656,79 €</b>	<b>Total recettes d'ordre</b>		<b>568 452,17 €</b>
			002	Résultat de fonctionnement reporté	11 526 940,45 €
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>		<b>9 084 714,95 €</b>	<b>Total recettes de fonctionnement</b>		<b>25 651 831,75 €</b>

## Section d'investissement

DÉPENSES			RECETTES		
20	Immobilisations incorporelles	740 694,20 €	13	Subventions d'investissement	5 064 943,17 €
21	Immobilisations corporelles	202 121,93 €	20	Immobilisations incorporelles	4 596 €
23	Immobilisations en cours	3 740 318,45 €	23	Immobilisations en cours	0 €
<b>Total des réalisations d'équipement</b>		<b>4 683 134,58 €</b>	<b>Total des réalisations d'équipement</b>		<b>5 069 539,17 €</b>
13	Subventions d'équipements	1 894 €	10	Dotations, fonds divers et réserves	1 468 610
16	Immobilisations corporelles	166 534,17 €	10		
26	Participations et créances rattachées	0 €	26	Participations et créances rattachées	0 €
<b>Total des réalisations financières</b>		<b>168 428,17 €</b>	<b>Total des réalisations financières</b>		<b>1 468 610 €</b>
45	Opérations pour compte de tiers	30 284 994,44 €	45	Participation des membres	25 098 815,54 €
<b>Total des réalisations réelles en investissement</b>		<b>35 136 557,19 €</b>	<b>Total des réalisations réelles en investissement</b>		<b>31 636 964,71 €</b>
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	568 452,17 €	040	Opération d'ordre de transfert entre sections	1 297 656,79 €
041	Opérations patrimoniales	346 606 €	041	Opérations patrimoniales	346 606 €
<b>Total dépenses d'ordre</b>		<b>915 058,17 €</b>	<b>Total recettes d'ordre</b>		<b>1 644 262,79 €</b>
001	Solde d'exécution reporté	0 €	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	5 651 473,57 €
<b>Total dépenses d'investissement</b>		<b>36 051 615,36 €</b>	<b>Total recettes d'investissement</b>		<b>38 932 701,07 €</b>

## Section d'investissement

### Dépenses d'investissement : 36 051 615,36 €

L'exécution budgétaire 2022 est encore très fortement impactée par les travaux portés par le SMIAGE sur les territoires des vallées de la Vesubie et de la Roya touchées par le passage de la tempête Alex en décembre 2020 : + 22 % par rapport à 2021.

En revanche, les dépenses d'investissement réalisées pour le compte des membres diminuent globalement excepté notamment pour la CA Cannes Pays de Lérins pour laquelle le syndicat a livré le bassin écréteur de la Théoulière à Mandelieu et pour la Communauté de Communes Alpes d'Azur, pour les travaux de restauration de la franchissabilité du seuil de Guillaumes.

### Recettes d'investissement : 38 932 701,07 €

Sont comptabilisées dans cette section, les contributions des membres en délégation (compte de tiers) et les subventions reçues de l'Agence de l'eau, la Région Sud, l'État et la Métropole Nice Côte d'Azur.

Subventions versées par organismes financeurs (toutes sections confondues) :

SUBVENTIONS VERSÉES PAR FINANCEURS	CA 2020	CA 2021	CA 2022
MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR	927 200,26 €	1 318 475,68 €	688 450,89 €
ÉTAT	5 561 720,22 €	9 433 469,18 € <i>dont 3 739 966,37 € pour la tempête Alex</i>	9 567 206,60 € <i>dont 5 460 315,83 € pour la tempête Alex</i>
CONSEIL RÉGIONAL PACA	1 083 834,22 €	1 226 826,15 €	2 483 406,42 €
CONSEIL DÉPARTEMENTAL 06	1 492 441,73 €	9 069 750,31 € <i>dont 8 637 563,85 € pour la tempête Alex</i>	172 614,86 €
AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITÉRANÉE	1 324 787 €	1 067 905 €	539 633 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 389 863,43 €</b>	<b>22 116 426,32 €</b>	<b>13 451 311,77</b>

### Le SMIAGE a perçu 1 368 610 € de FCTVA sur 2022 :

- 1 267 723 € pour les dépenses de 2020,
- 100 887€ pour les dépenses 2021 en lien avec la tempête Alex.

Pour rappel, le SMIAGE n'a souscrit aucun emprunt depuis sa création.

# Commande publique

## 31 marchés publics en 2022

N° DE MARCHÉ	OBJET DU MARCHÉ	MONTANT HT	TITULAIRE	DATE DE NOTIFICATION
2022_0001	ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE POUR DES TRAVAUX DE GENIE ECOLOGIQUE SUR LE TERRITOIRE DU SMIAGE - LOT 1 - BASSE VALLEE DU VAR & ESTERON	290 000 € <i>(max annuel)</i> / 4 ans	GROUPEMENT ID VERDE (MANDATAIRE) / GARELLI SAS	08/02/2022
2022_0002	ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE POUR DES TRAVAUX DE GENIE ECOLOGIQUE SUR LE TERRITOIRE DU SMIAGE - LOT 2 - MOYEN - HAUT VAR & AFFLUENTS	290 000 € <i>(max annuel)</i> / 4 ans	GROUPEMENT ID VERDE (MANDATAIRE) / GARELLI SAS	08/02/2022
2022_0003	ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE POUR DES TRAVAUX DE GENIE ECOLOGIQUE SUR LE TERRITOIRE DU SMIAGE - LOT 3 - EST DU SMIAGE	290 000 € <i>(max annuel)</i> / 4 ans	GROUPEMENT ID VERDE (MANDATAIRE) / GARELLI SAS	08/02/2022
2022_0004	ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE POUR DES TRAVAUX DE GENIE ECOLOGIQUE SUR LE TERRITOIRE DU SMIAGE - LOT 4 - OUEST DU SMIAGE	290 000 € <i>(max annuel)</i> / 4 ans	GROUPEMENT LA CIE DES FORESTIERS (MANDATAIRE) / GUINTOLI SAS / FRANCE ÉLAGAGE / BOTANICA JARDINS SERVICES	08/02/2022
2022_0005	ACCORD-CADRE POUR L'ASSISTANCE A LA PREVISION DES RISQUES HYDROMETEOROLOGIQUES	200 000 € <i>(max annuel)</i> / 6 ans	PREDICT SERVICES SAS	17/02/2022
2022_0006	ACCORD-CADRE POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN SYSTÈME D'APPEL EN MASSE DES POPULATIONS FACE AUX RISQUES MAJEURS	240 000 € <i>(max annuel)</i> / 6 ans	F24 FRANCE SAS	16/02/2022
2022_0007	ACCORD-CADRE A MARCHES SUBSEQUENTS POUR DES PRESTATIONS DE PAYSAGISTES-CONCEPTEURS	70 000 € <i>(max annuel)</i> / 3 ans	"TITULAIRE 1: AGENCE FARAGOU TITULAIRE 2: FLEURIDAS"	08/03/2022
2022_0008	GESTION SEDIMENTAIRE DU VALLON DE LA LOUBONNIERE – DEUXIEME TRANCHE - COMMUNE DE PEGOMAS	29 980 €	SAS SOCIETE NOUVELLE POLITI	23/03/2022

N° DE MARCHÉ	OBJET DU MARCHÉ	MONTANT HT	TITULAIRE	DATE DE NOTIFICATION
2022_0009	GESTION SEDIMENTAIRE DES COURS D'EAU ET OUVRAGES HYDRAULIQUES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA RIVIERA FRANCAISE - LOT 1	180 000 € <i>(max annuel)</i> / 1 an	GROUPEMENT EUROPTP SAS (MANDATAIRE) / BONNA TP	12/04/2022
2022_0010	GESTION SEDIMENTAIRE DES COURS D'EAU ET OUVRAGES HYDRAULIQUES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA RIVIERA FRANCAISE - LOT 2	30 000 € <i>(max annuel)</i> / 1 an	GROUPEMENT EUROPTP SAS (MANDATAIRE) / BONNA TP	12/04/2022
2022_0011	ACCORD-CADRE RELATIF A LA RESTAURATION DE LA CAPACITE HYDRAULIQUE DU SECTEUR AVAL DU RIOU DE L'ARGENTIERE SUR LA COMMUNE DE MANDELIEU LA NAPOULE	210 000 € <i>(max annuel)</i> /6 mois	TP SPADA	05/05/2022
2022_0012	TRAVAUX DE CREATION D'UN BASSIN ECRETEUR DE CRUE SUR LA THEOULIERE - COMMUNE DE MANDELIEU-LA-NAPOULE	778 625,30 €	GUINTOLI SAS	06/05/2022
2022_0013	ACCORD-CADRE POUR LA REALISATION DE TRAVAUX DE RECONSTRUCTION ET DE PROTECTION DU LITTORAL - LOT 1 EST DU SMIAGE	1 250 000 € <i>(max annuel)</i> / 4 ans	TP SPADA	19/05/2022
2022_0014	ACCORD-CADRE POUR LA REALISATION DE TRAVAUX DE RECONSTRUCTION ET DE PROTECTION DU LITTORAL - LOT 2 OUEST DU SMIAGE	2 250 000 € <i>(max annuel)</i> / 4 ans	TP SPADA	20/05/2022
2022_0015	ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE POUR LES TRAVAUX CONCERNANT LES OUVRAGES HYDRAULIQUES DU SMIAGE - LOT 1 BASSSE VALLEE DU VAR - ESTERON	7 000 000 € <i>(max annuel)</i> / 4 ans	GROUPEMENT RAZEL-BEC (MANDATAIRE) / GARELLI TP / GUINTOLI SAS	06/07/2022
2022_0016	ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE POUR LES TRAVAUX CONCERNANT LES OUVRAGES HYDRAULIQUES DU SMIAGE - LOT 2 MOYEN ET HAUT VAR ET AFFLUENTS	3 500 000 € <i>(max annuel)</i> / 4 ans	SAS AGENCE COZZI - COLAS France	07/07/2022

# Commande publique

## 31 marchés publics en 2022

N° DE MARCHÉ	OBJET DU MARCHÉ	MONTANT HT	TITULAIRE	DATE DE NOTIFICATION
2022_0017	Accord-cadre a bons de commande pour les travaux concernant les ouvrages hydrauliques du smiage - lot 3 ouest	2 000 000 € (max annuel) / 4 ans	GROUPEMENT LA NOUVELLE SIROLAISE DE CONSTRUCTION (MANDATAIRE) / PERRIER TP	06/07/2022
2022_0018	Accord-cadre a bons de commande pour les travaux concernant les ouvrages hydrauliques du smiage - lot 4 est frontière italie	2 000 000 € (max annuel) / 4 ans	GROUPEMENT EUROP'TP SAS (MANDATAIRE) / BONNA TP: SOLETANCHE BACHY France	06/07/2022
2022_0019	Accord-cadre a bons de commande pour les travaux concernant les ouvrages hydrauliques du smiage - lot 5 est	1 500 000 € (max annuel) / 4 ans	GROUPEMENT LA NOUVELLE SIROLAISE DE CONSTRUCTION (MANDATAIRE) / PERRIER TP	06/07/2022
2022_0020	Accord-cadre a bons de commande pour les travaux concernant les ouvrages hydrauliques du smiage - lot 6 ouest frontiere var	1 500 000 € (max annuel) / 4 ans	GROUPEMENT EIFFAGE GC INFRA LINEAIRES (MANDATAIRE) / EIFFAGE GENIE CIVIL AGENCE CÔTE D'AZUR / EIFFAGE TMF / EIFFAGE ROUTE GRAND SUR ALPES VAUCLUSE SECTEUR VERDON	06/07/2022
2022_0021	Definition d'une strategie visant la restauration des fonctionnalites des cours d'eau et la lutte contre les inondations et elaboration de programmes d'aménagements sur le bassin versant de la siagne	655 025 €	GROUPEMENT SAFEGE SAS (MANDATAIRE) / ARTELIA GROUP / AQTUA / NOMMOS	07/07/2022
2022_0022	Travaux des berges rive gauche en techniques mixtees du vallon du cervagne sur la commune de roquebilliere	112 000 €	SAS AGENCE COZZI - COLAS France	07/07/2022

N° DE MARCHÉ	OBJET DU MARCHÉ	MONTANT HT	TITULAIRE	DATE DE NOTIFICATION
2022_0023	Diagnostic et solutions de confortement des désordres sur le talus amont/aval à tendre, vallon de la pia - études géotechniques de type missions g1 pgc à g2 pro dce	44 251,30 €	SEFAB SARL	25/08/2022
2022_0024	Mission geotechnique g2 pro pour la reconstruction du seuil de la prise d'eau usine edf de saint-martin-vesubie (06450)	59 000 €	SEFAB SARL	02/09/2022
2022_0025	Travaux de reconstruction du seuil de la prise d'eau usine edf de saint-martin-vesubie (06450) - phase 1	352 700 €	SAS AGENCE COZZI - COLAS France	28/10/2022
2022_0027	Accord-cadre pour la fourniture de carburant a la pompe et de prestations annexes	150 000 € (max annuel) / 4 ans	MOONGROUP SAS	07/11/2022
2022_0028	Operation de depollution pyrotechnique de l'atterrissement rive droite du var - secteur cap 3000 a saint laurent du var 06700	54 720 €	EOD-EX S.A.S	21/11/2022
2022_0029	Relevés 3d et modelisation des fleuves côtiers mentonnais sur la commune de menton (06500) - lot 1	49 770 €	OPSIA SARL	22/12/2022
2022_0030	Relevés 3d et modelisation des fleuves côtiers mentonnais sur la commune de menton (06500) - lot 2	5 900 €	OPSIA SARL	22/12/2022
2022_0031	Travaux de restauration de la brague au droit du « hameau de la brague » sur la commune de biot	2 799 507,50 €	GROUPEMENT TAMA SAS (MANDATAIRE) / TP SPADA	26/12/2022
2022_0032	Accord-cadre pour des prestations d'assistance fonciere	140 000 € (max annuel) / 4 ans	MARCELEON	13/01/2023

# Comités syndicaux + exécution des délibérations

**5 Comités Syndicaux et 4 Bureaux se sont réunis en 2022.**

**Ils représentent les temps forts du syndicat :**

## **Pour les Comités Syndicaux :**

- 22 février 2022
- 15 avril 2022
- 17 juin 2022
- 23 septembre 2022
- 13 décembre 2022

## **Pour les Bureaux :**

- 10 février 2022
- 17 juin 2022
- 23 septembre 2022
- 13 décembre 2022

Les délibérations du Comité Syndical ainsi que celles du Bureau sont disponibles pour consultation sur le site internet du SMIAGE ainsi que sur le rapport d'activités annuel.

COMITÉ SYNDICAL	NUMÉRO DÉLIBÉRATION	DÉLIBÉRATIONS
CS du 22.02.2022	Délib-CS-2022-01	Débat d'Orientation Budgétaire 2022
	Délib-CS-2022-02	Actualisation du Règlement Intérieur de la Commande Publique
	Délib-CS-2022-03	Adoption du Règlement intérieur de la Commission d'Appel d'Offres
	Délib-CS-2022-04	Adoption de l'avenant n°1 à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage (DMO) avec la commune de TENDE
	Délib-CS-2022-05	Adoption de la convention de DMO pour les travaux de réparation de la Tempête Alex avec le Syndicat Mixte pour le Développement de la vallée de la Vésubie et du Valdeblore
	Délib-CS-2022-06	Adoption de la convention de DMO avec la commune de LA BRIGUE Pont du Coq
	Délib-CS-2022-07	Adoption de la convention INRAP avec la commune de SAINT DALMAS DE TENDE
	Délib-CS-2022-08	Adoption du protocole conventionnel pour l'accès et l'entretien de la digue classée du Tuebi sur la commune de GUILLAUMES
	Délib-CS-2022-09	Adoption de la délégation de maîtrise d'ouvrage pour les travaux de renforcement du Vallon de la Villette sur la commune de PIERLAS
	Délib-CS-2022-10	Révision du règlement des astreintes

COMITÉ SYNDICAL	NUMÉRO DÉLIBÉRATION	DÉLIBÉRATIONS
	Délib-CS-2022-11	Adoption de l'avenant n°1 à la convention avec la REGION SUD pour le financement des actions pour la préservation des milieux aquatiques
	Délib-CS-2022-12	Adoption de la convention de coopération avec le CEN PACA et le CDL pour l'accompagnement technique de l'étude sur la plaine de la Brague
	Délib-CS-2022-13	Adoption de la convention de coopération avec le CEN PACA pour l'élaboration du plan de gestion stratégique des zones humides
	Délib-CS-2022-14	Candidature du SMIAGE à l'animation Natura 2000 Basse Vallée du Var
	Délib-CS-2022-15	Acter de la poursuite de l'animation du SMIAGE Natura 2000 Gorges de la Siagne
	Délib-CS-2022-16	Demandes de subventions
	Délib-CS-2022-17	Modification du protocole ARTT
	Délib-CS-2022-18	Mise en œuvre des dispositions sur la protection sociale complémentaire
CS du 15.04.2022	Délib-CS-2022-19	Adoption du règlement budgétaire et financier
	Délib-CS-2022-20	Adoption du contrat territorial 2022-2025 avec la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins (CACPL)
	Délib-CS-2022-21	Adoption du contrat territorial 2022-2025 avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG)
	Délib-CS-2022-22	Adoption du contrat territorial 2022-2025 avec la Communauté d'Agglomération de la Riviera française (CARF)
	Délib-CS-2022-23	Adoption du contrat territorial 202-2025 avec l'Estérel Côte d'Azur Agglomération (ECAA)
	Délib-CS-2022-24	Adoption du contrat territorial 2022-2025 avec la Communauté de Communes des Pays des Paillons (CCPP)

COMITÉ SYNDICAL	NUMÉRO DÉLIBÉRATION	DÉLIBÉRATIONS
	Délib-CS-2022-25	Adoption du contrat territorial 2022-2025 avec la Communauté de Communes du Pays de Fayence (CCPF)
	Délib-CS-2022-26	Adoption du contrat territorial 2022-2025 avec la Communauté de Communes Alpes d'Azur (CCAA)
	Délib-CS-2022-27	Adoption du contrat territorial 2022-2025 avec la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon (CCAPV)
	Délib-CS-2022-28	Adoption de l'avenant n°1 du contrat territorial Tempête Alex avec la CARF
	Délib-CS-2022-29	Adoption de la convention de partenariat avec le Conseil Départemental du 06 (CD06)
	Délib-CS-2022-30	Adoption des participations 2022 du CD06 au SMIAGE
	Délib-CS-2022-31	Adoption du budget primitif 2022
	Délib-CS-2022-32	Adoption de la nouvelle autorisation de programme CT22
	Délib-CS-2022-33	Délégations du Comité Syndical au BUREAU
	Délib-CS-2022-34	Adoption de la convention de groupement de commandes permanent avec la REAAM
	Délib-CS-2022-35	Adoption de la convention de DMO vace société Flomis pour la sécurisation du Vallon de la Garde sur la commune de Blausasc
	Délib-CS-2022-36	Adoption du protocole conventionnel pour l'accès et l'entretien de la digue classée rive droite sur la commune de Gattières - propriétaire BCCA
	Délib-CS-2022-37	Adoption du protocole conventionnel pour l'accès et l'entretien de la digue classée rive droite sur la commune de Gattières - propriétaire BJ
	Délib-CS-2022-38	Adoption du rapport d'activité REAAM et RPQS
	Délib-CS-2022-39	Attribution subvention à l'association Migrateurs Rhône Méditerranée (MRM)

COMITÉ SYNDICAL	NUMÉRO DÉLIBÉRATION	DÉLIBÉRATIONS
	Délib-CS-2022-40	Adoption d'une convention sensibilisation scolaire avec la CCPP et la Fédération de Pêche 06
	Délib-CS-2022-41	Adoption d'une convention de partenariat technique avec le Fédération de Pêche 06
	Délib-CS-2022-42	Adoption d'une convention de DMO avec ASL REMANAN pour embouchure du Riou
	Délib-CS-2022-43	Demandes de subventions
	Délib-CS-2022-44	Adoption de la convention mise à disposition (MAD) 2 agents pour la REAAM
	Délib-CS-2022-45	Adoption de l'avenant n°1 MAD B. MERCIER
	Délib-CS-2022-46	Création de postes
	Délib-CS-2022-47	Modification organigramme SMIAGE
	Délib-CS-2022-48	Création du Comité Social et Territorial (CST)
CS du 17.06.2022	Délib-CS-2022-50	Compte-rendu des décisions du Président
	Délib-CS-2022-51	Mise en œuvre de la compétence optionnelle relative à l'exploitation des services publics d'eau potable pour la CASA et la CCAA
	Délib-CS-2022-52	Adoption de l'avenant n°2 au contrat territorial Tempête Alex de la Métropole Nice Côte d'Azur (MNCA)
	Délib-CS-2022-53	Adoption de l'avenant n°7 au contrat territorial 2018-2021 de la MNCA
	Délib-CS-2022-54	Adoption du contrat territorial 2022-2025 de la CASA
	Délib-CS-2022-55	Adoption de l'avenant n°1 au contrat territorial de la CARF
	Délib-CS-2022-56	Approbation du compte de gestion 2021 du payeur départemental
	Délib-CS-2022-57	Adoption du compte administratif 2021

COMITÉ SYNDICAL	NUMÉRO DÉLIBÉRATION	DÉLIBÉRATIONS
	Délib-CS-2022-58	Affectation de résultat 2021
	Délib-CS-2022-59	Adoption du budget supplémentaire 2022
	Délib-CS-2022-60	Modifications des Crédits de Paiements (CP) 2022 de l'AP CT 2022
CS du 23.09.2022	Délib-CS-2022-61	Compte-rendu des décisions prises par le Président
	Délib-CS-2022-62	Compte-rendu des décisions prises par le Bureau
	Délib-CS-2022-63	Modification de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)
	Délib-CS-2022-64	Modification des représentants SMIAGE au Conseil d'Administration de la REAAM
	Délib-CS-2022-65	Délégations de pouvoir données au Vice-Président pour le renouvellement des agréments pour la sécurité des ouvrages hydrauliques
	Délib-CS-2022-66	Modification de la délibération relative aux contributions 2022 du CD06
	Délib-CS-2022-67	Mise à jour de l'inventaire du parc automobile du SMIAGE
	Délib-CS-2022-68	Adoption de la décision modificative n°1 au Budget Primitif du SMIAGE
	Délib-CS-2022-69	Élection partielle des membres du Bureau
CS du 13.12.2022	Délib-CS-2022-70	Compte-rendu des décisions du Président
	Délib-CS-2022-71	Compte-rendu des décisions du Bureau
	Délib-CS-2022-72	Présentation du rapport d'activités du SMIAGE
	Délib-CS-2022-73	Adoption des modifications des statuts du SMIAGE
	Délib-CS-2022-74	Adoption de l'avenant n°2 au contrat territorial 2022-2025 de la CARF

COMITÉ SYNDICAL	NUMÉRO DÉLIBÉRATION	DÉLIBÉRATIONS
	Délib-CS-2022-75	Adoption de l'avenant n°2 au contrat territorial Tempête Alex de la CARF
	Délib-CS-2022-76	Retrait de la délibération 2022-51 relative à l'exploitation des services publics d'eau potable pour la CASA et la CCAA
	Délib-CS-2022-77	Autoriser le Président à engager et recouvrer les recettes avant le vote du budget primitif 2023
	Délib-CS-2022-78	Désignation des représentants du SMIAGE au sein de la Commission Consultative des Services Publics (CCSPL)
Bureau du 10.02.2022	PAS DE DÉLIBÉRATIONS PRISES CAR PREMIER BUREAU	
Bureau du 17.06.2022	Délib-B-2022-01	Adoption de l'avenant n°2 à la convention de DMO avec EDF pour l'usine de Saint-Martin-Vésubie
	Délib-B-2022-02	Avenant n°1 au contrat de DMO avec la MNCA pour les travaux de dévoiement du réseau nécessaires à la restauration capacitaire du Malvan sur la commune de Cagnes-sur-Mer
	Délib-B-2022-03	Adoption de la convention de délégation de maîtrise d'œuvre (DMOE) pour les travaux d'entretien de Cannes Marina sur la commune de Mandelieu-la-Napoule
	Délib-B-2022-04	Adoption de l'avenant n°1 à la convention de DMO Halte de Castagniers avec la REGION SUD
	Délib-B-2022-05	Adoption de la convention tripartite entre le SMIAGE, la Préfecture et la MNCA
	Délib-B-2022-06	Adoption de la convention d'exploitation d'une station de surveillance des crues Vallon des Essarts sur la commune de Villeneuve-Loubet avec SAS LAPEYRE
	Délib-B-2022-07	Convention DMO relative au projet européen "Pays résilients" avec pose de système de surveillance des cours d'eau sur le territoire de la CACPL



COMITÉ SYNDICAL	NUMÉRO DÉLIBÉRATION	DÉLIBÉRATIONS
	Délib-B-2022-08	Adoption de la convention avec la déchetterie ECOVAL sur le territoire de la CCP
	Délib-B-2022-09	Demandes de subventions Naatura 2000
	Délib-B-2022-10	Demande de subventions
	Délib-B-2022-11	Création de postes
Bureau du 23.09.2022	Delib-B-2022-12	Adoption de la convention de DMO avec la commune de Fontan
	Délib-B2022-13	Adoption de l'avenant n°2 à la convention de DMO avec la commune de Breil-sur-Roya
	Délib-B-2022-14	Adoption de la convention de DMO Vallon des Alouettes sur le territoire de la CAPG
	Délib-B-2022-15	Adoption de la convention partage de données hydrométriques et pluviométriques avec l'ARPAL
	Délib-B-2022-16	Adoption de la convention pour la mutualisation d'instrument de surveillance avec la commune de Grasse
	Délib-B-2022-17	Adoption de la convention sensibilisation scolaire sur le territoire de la CAPG avec l'association Med 2000
	Délib-B-2022-18	Demande de subventions
	Délib-B-2022-19	Adhésion à l'offre pluridisciplinaire proposée par le CD06
	Délib-B-2022-20	Création de postes
	Délib-B-2022-21	Frais de déplacements: augmentation de l'indemnité forfaitaire de repas et nouveaux taux des indemnités kilométriques
Bureau du 13.12.2022	Délib-B-2022-22	Adoption de la convention pour suivi de la population à Consoude Bulbeuse dans le cadre du confortement de la berge de la salle de La Sousta à Peillon

COMITÉ SYNDICAL	NUMÉRO DÉLIBÉRATION	DÉLIBÉRATIONS
	Délib-B-2022-23	Adoption de la convention gestion des digues RTM entre l'État, l'ONF-RTM et le SMIAGE
	Délib-B-2022-24	Approbation de la candidature du SMIAGE en tant que co-animateur avec la CARF pour l'animation du site Natura 2000 en mer "Cap Martin"
	Délib-B-2022-25	Adoption de l'avenant n°1 à la convention de DMO AVEC le SMIX pour les travaux urgents suite à la Tempête Alex
	Délib-B-2022-26	Adoption de la convention de DMO avec EDF pour le confortement de la berge de l'usine sur la commune de Roquebilière
	Délib-B-2022-27	Adoption de la convention échange de données hydro avec la MNCA
	Délib-B-2022-28	Adoption de la convention de DMO avec le Régie des Eaux du Pays de Fayence pour la création d'un forage d'exploration-exploitation
	Délib-B-2022-29	Adoption de la convention du passage à niveau La Manda avec RTT
	Délib-B-2022-30	Adoption de la convention PAPI VAR 3
	Délib-B-2022-31	Demande de subventions
	Délib-B-2022-32	Création de postes



## Prévention et Sécurité

### Sécurité

- Document unique: mise à jour
- Formations: plan de formations pour les agents sur les thématiques suivantes: risques routiers et éco conduite, travaux en eaux vives, élagage, débroussaillage, SST, AIPR, habilitation électrique, CACES, grimpeur sauveteur, permis poids lourds
- EPI spécifiques: mise à jour
- Rédaction de protocoles internes pour les interventions: mise en place de procédures pour la base Carros
- Contrôles réglementaires: fiches de suivis pour les EPI spécifiques ainsi que pour les contrôles de matériels pour la base Carros, suivi des contrôles réglementaires pour les engins
- Gestion du pool de véhicules: renouvellement de l'abonnement de l'armoire électrique. Mise en place d'un rapport d'analyse sur le vieillissement des véhicules et leur suivi
- Protection des Travailleurs Isolés: renouvellement abonnement
- Base Carros: mise en place des contrôles périodiques des engins (débroussailleuse/ tronçonneuse etc...)
- Parc auto: mise en place des contrôles périodique des véhicules
- Accidentologie: mise en place du protocole de suivi

### Santé et Hygiène

- Vaccination: communication autour de la campagne de vaccination pour la grippe



# Zoom par bassin versant

- Zoom sur le bassin versant du Var
  - Var amont
  - Basse vallée du Var
- Zoom sur le bassin versant de l'Estéron
- Zoom sur le bassin versant de la Siagne et côtiers Pays de Lérins
- Zoom sur le bassin versant de la Brague
- Zoom sur le bassin versant du Loup
- Zoom sur le bassin versant de la Cagne
- Zoom sur le bassin versant des Paillons
- Zoom sur les bassins versants de la Tinée et de la Vésubie
- Zoom sur le bassin versant de la Roya et des côtiers mentonnais
- Zoom sur la façade maritime des Alpes Maritimes





# Zoom sur le bassin versant du Var amont



## Étude hydromorphologique et définition de l'espace de bon fonctionnement des cours d'eau

Le SMIAGE pilote une étude globale, à l'échelle du bassin versant du Var amont, fondée sur la méthode de détermination de l'espace nécessaire au bon fonctionnement du fleuve et de ces principaux affluents.

L'objectif de l'étude est d'agir, prioritairement, sur les enjeux d'amélioration de la résilience du territoire et de la réduction de la vulnérabilité au risque d'inondation dans le contexte de changement climatique, afin de mieux se préparer aux catastrophes à venir.

**Début de l'étude:** février 2020

**Fin de l'étude:** fin 2023

**Bureau d'études:** Géopeka, EGIS

### Retour sur 2022

3<sup>ème</sup> ateliers de concertation avec les élus locaux pour construire un espace de bon fonctionnement concerté. Travail sur une nouvelle stratégie de concertation portée par la CC Alpes Provence Verdon sur leur territoire et le SMIAGE sur le territoire CC Alpes d'Azur.



Atelier du 24 mai



### Plan de financement

Montant	Subventions			Autofinancement SMIAGE		
	Agence de l'eau (40 %)	Région PACA (30 %)	Département 06 (10% de la participation CCAA et MNCA)	MNCA	CCAA	CCAPV
<b>78 081 €</b>	31 233 €	23 425 €	5 235 €	1637 €	8 831 €	7 720 €

## Sites Rivières Sauvages

Il reste 1 % de rivières considérées «sauvages» en France pour lesquelles l'ensemble des acteurs publics et privés se mobilisent pour leur préservation. Un fonds pour la conservation des rivières sauvages a été lancé en 2012 pour contribuer à délivrer un label:



«Site Rivières Sauvages». 25 rivières sont labellisées dont 5 dans le Département des Alpes Maritimes: les Rivières Rouges (Le Cians, la Roudoule, la Clue d'Amen et le vallon de Cante) et l'Estéron. Il s'agit d'un outil de concertation et de mobilisation en vue de la conciliation des usages et de la préservation des milieux, sans réglementation associée. Il permet la reconnaissance de ses richesses paysagères et écologiques et la mobilisation de fonds privés.

## RETOUR SUR 2022

### Le SMIAGE anime le programme d'actions Rivières Sauvages pour le compte de la communauté de communes Alpes d'Azur



- Étude de recherche sur l'utilisation de l'ADN environnemental des diatomées (microalgues)
- Suivi de l'impact du salage routier sur la qualité du Cians
- Suivi des données quantitatives de fondants routiers dans le Cians
- Suivi hydrologique et qualité de la Roudoule
- Réunions de travail avec le pôle environnement du Cians de la CC Alpes d'Azur
- Présentation des actions lors du COPIL Natura 2000 le 5 mai 2022
- Organisation de ramassage de déchets
- Participation à des évènements grand public
- Poursuite du programme pédagogique « Graines de Rivières Sauvages » basé sur la bande dessinée, avec la création d'un recueil à partir des photos des œuvres
- Inscription d'une classe de l'école primaire de Touët-sur-Var et d'un groupe du centre d'accueil périscolaire de Puget-Théniers au programme 2022-2023 sur le thème de l'écriture dans la nature



# Protection contre l'aléa inondation

## Instruction des Études de Dangers

Les dossiers de la Digue du Tuébi (Classe C) et de la Digue de Guillaumes Les Plans (Classe C) sont en cours d'instruction par les services compétents.



## Étude de Dangers de la Digue de Péone

**Coût total: 40 000 € HT**

La digue de Péone, non classée, est située en rive gauche en amont du pont sur le Tuébi. L'étude hydraulique est en cours afin de définir si la digue a un impact hydraulique.



## Étude de Dangers de la Petite Sibérie à Malaussène

**Coût total: 90 000 € HT**

La digue de la Petite Sibérie, d'une longueur de 1,5 km est non classée. Elle est constituée de remblais en matériaux alluvionnaires. L'étude est en cours pour définir si la digue doit être classée ou non.

# Gestion de crise, système de prévision et d'alerte

## Formation des élus

Une session de formation collective a été réalisée en mairie de Puget-Théniers pour les élus de la CC Alpes d'Azur et la CC Alpes Provence Verdon.

**Objectif:** mieux se connaître en gestion de crise et appréhender les outils en autonomie.



## Actions de sensibilisation

### Renforcement de la digue de Puget-Théniers

Dans le cadre des travaux de confortement du système d'endiguement de Puget-Théniers, des actions de sensibilisation sont réalisées chaque année. En 2022, 3 tripodes ont été réalisés et installés durant la saison estivale sur la place Mayol, place centrale du village. L'objectif de cette exposition était de présenter les différentes phases de travaux, mais aussi de sensibiliser le grand public sur les grandes crues historiques du territoire et donc sur l'utilité de renforcer les digues qui protègent le village des inondations engendrées par le fleuve Var.



## Restauration et entretien des cours d'eau

Entretien des cours d'eau sur le bassin versant du Var			
Var amont			
EPCI	Cours d'eau	Action	Montant (HT)
CCAPV	La Vaïre	Enlèvement d'embâcles	Intervention en régie



### Suivi et entretien des cours d'eau

4 campagnes de suivi physico-chimique réalisées (une à chaque saison) et une campagne de prélèvements biologiques (macro-invertébrés et diatomées) sur le Var à Entraunes, en aval de Puget-Théniers ainsi que sur le Cians en aval de Beuil. L'objectif est de caractériser l'état écologique de ces rivières sur ces secteurs. L'analyse des prélèvements a montré que le haut Var et le Cians étaient globalement en bon état.

Le Var, à Puget-Théniers, présente cependant un état écologique moyen avec un des composants biologiques altérés: les diatomées. Les autres paramètres analysés, comme les invertébrés et la physico-chimie, sont toutefois bons sur cette station.

Les données 2022 seront analysées en 2023.



# Zoom sur le bassin versant de la basse vallée du Var

## Programme d'actions de prévention des inondations

### • PAPI Var 2

2<sup>ème</sup> convention (2013-2017) signée entre le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, la Région, Métropole Nice Côte d'Azur, la ville de Nice, l'Établissement Public d'Aménagement Nice plaine du Var et l'État.

**Montant total:** 78 945 280 € HT

**Nombre d'actions:** 41

### • Avenant n° 1 au PAPI Var (2019-2021)

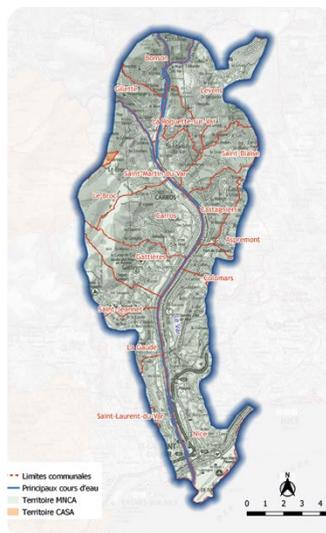
**Montant total:** 79 329 338 € HT

**Nombre d'actions:** 32

### • Avenant n° 2 au PAPI Var (2021-2022)

**Montant total:** 81 519 038 € HT

**Nombre d'actions:** 33



## Répartition des financements

État	32 818 012 € HT
Région PACA	10 875 505 € HT
Conseil départemental 06	3 817 831 € HT
Agence de l'Eau	4 084 429 € HT
Métropole Nice Côte d'Azur	13 533 279 € HT
SMIAGE (cotisation CD06)	15 243 450 € HT
EPA	12 000 € HT
Ville de Nice	37 800 € HT

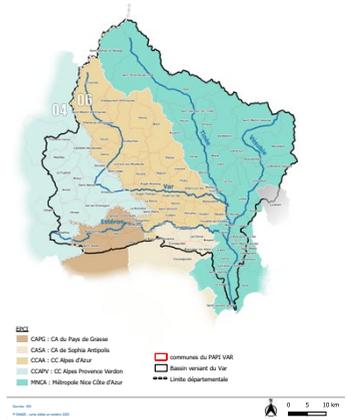
### Retour sur 2022

- Poursuite de l'étude de faisabilité d'abaissement des seuils 6, 5 et 4
- Élaboration du dossier de candidature du PAPI Var 3

## Programme d'actions de prévention des inondations du bassin versant du Var (2023-2028) - n°3

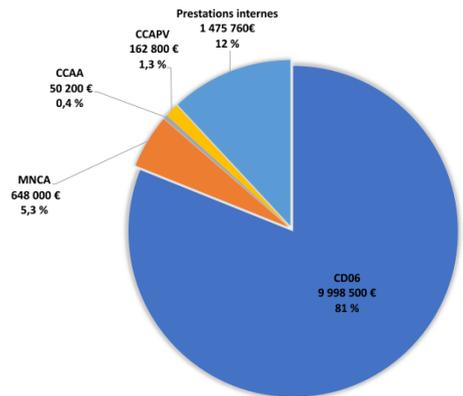
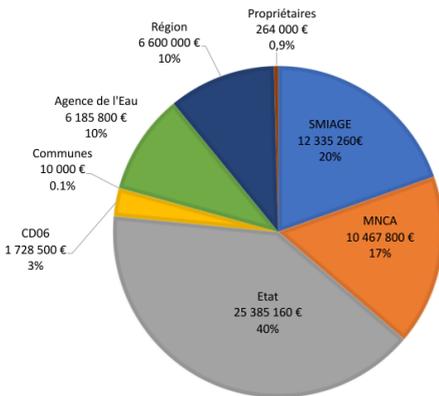
### Périmètre

- Bassin versant du Var
- 2 départements: 06 et 04
- 5 EPCI (CCAPV, CCAA, MNCA, CASA, CAPG)
- 100 communes dont 85 communes dans le 06 et 15 communes dans le 04



### Plan de financement

Le PAPI Var 3 comprend 63 actions portées par 5 maîtres d'ouvrage (SMIAGE, MNCA, État, Métropole NCA, communes et propriétaires) pour un montant prévisionnel de **62 976 520 € HT**.



### Retour sur 2022

- Dépôt du dossier de candidature du PAPI Var 3 le 22 mars 2022
- Labellisation du PAPI Var 3 en Commission Mixte Inondation le 30 septembre 2022
- 21 juin 2022 sur la thématique de la ressource en eau. Rétrospective des actions conduites dans la basse vallée du Var par le SMIAGE et REA sur l'état de la nappe et les risques de salinisation. Présentation du nouveau plan d'actions sécheresse Plan ORSEC Eau Potable.
- 6 avis sur les projets émis par le Président de la CLE.

# SAGE Nappe et basse vallée du Var

- Approbation par arrêté préfectoral du 7 juin 2007
- Révision approuvée par arrêté préfectoral le 9 août 2016

## Objectifs du SAGE

- Accompagner le développement des usages en faisant en sorte que toutes les activités prennent en compte la préservation des ressources souterraines et superficielles.
- Gérer les crues en améliorant la morphologie du lit du Var, notamment en rétablissant le transport solide pour retrouver une continuité sédimentaire, et en assurant son aménagement en cohérence avec les enjeux économiques et écologiques.
- Identifier, valoriser et sauvegarder les milieux naturels spécifiques de la basse vallée du Var en visant la restauration des continuités écologiques des milieux aquatiques, c'est-à-dire sédimentaire et biologique pour les poissons et les oiseaux migrateurs.

## Composition de la Commission Locale de l'Eau basse vallée du Var

Président - Hervé PAUL, maire de Saint-Martin-du-Var et Vice-Président Métropolitain, depuis le 15 mai 2018. La CLE Var est constituée des 42 membres répartis en trois collèges : collectivités locales et Établissements Publics Locaux (21 membres), représentants de l'État et de ses Établissements Publics (10 membres), usagers, riverains, organisations professionnelles et associations concernées (11 membres).



## Protection contre l'aléa inondation

### Démarrage des travaux d'urgence du confortement du seuil 16

**Objectifs :** conforter le seuil n°16 de la basse vallée du Var suite au passage de la tempête Alex du 2 octobre 2020 afin de se prémunir du risque de rupture du système d'endiguement, de la mise en péril du pont Charles-Albert et de la ligne des chemins de fer de Provence.

Fin des travaux en 2023

**Coût total des travaux : 8 M€ HT**



### Étude en cours :

Travaux de confortement de la digue de la zone industrielle de Saint-Laurent-du-Var

**Coût des travaux estimé à 8,9 M€ HT**

### Instruction des Études de Dangers

- Les dossiers de la digue du Gabre, du SE Var rive droite, du SE Var rive gauche et du SE CAP 3000 sont en cours d'instruction.
- La digue des Soubrans, après étude hydraulique, a fait l'objet d'un dossier de non-classement.

### Étude de Dangers du Système d'Endiguement de Saint-Laurent-du-Var

**Coût total : 15 000 € HT**

**Le Système d'Endiguement de Saint-Laurent-du-Var (Classe B) est dissocié en 3 tronçons (de l'amont vers l'aval) :**

- Digue du Champ Captant des Pugets nécessitant des travaux d'urgence suite à la tempête
- Digue de la zone industrielle qui sera réhabilitée par des travaux
- Digue de Saint-Laurent-du-Var Centre, Digue de Saint-Laurent-du-Var Centre, travaux réalisés à base de palplanches et d'enrochements. La mise à jour de l'EDD est en cours.



Digue du Champ Captant suite aux travaux d'urgence

### Étude de Dangers de la Digue du Vallon de la Tour Manda

**Coût total : 40 000 € HT**



Le système d'endiguement du vallon de Tour Manda, non classé est constitué des digues en rive gauche et droite de ce même vallon et protège les plaines au sud et au nord du vallon. Cette zone de la commune de Nice est composée d'habitations, de champs et d'établissements recevant du public. Les digues s'étendent sur 220 mètres et sont composées d'un remblai enherbé recouvert d'enrochements libres sur certains tronçons. Les 20 derniers mètres des 2 digues sont constitués d'un perré bétonné. Sur toute la longueur de la rive droite, on note la présence de la route du chemin de St Roman. L'étude est en cours pour définir si la digue doit être classée ou non.



## Étude de Dangers de la Digue du Vallon de Lingostière

**Coût total: 44 000 € HT**

Le système d'endigement de la digue du vallon de Lingostière, non classé, est situé en rive gauche de ce même vallon et protège la plaine au sud du vallon. Cette zone de la commune de Nice est composée d'habitations, de champs, des installations RTE et d'établissements recevant du public. La digue s'étend sur 500 mètres et est composée d'un remblai enherbé sur sa partie amont et d'un mur bétonné au droit des parcelles RTE en aval. L'étude est en cours pour définir si la digue doit être classée ou non.

## Étude de Dangers de la Digue du Grand Arénas

**Coût total: 73 000 € HT**

Le Système d'Endiguement du Grand Arénas est le plus important des Alpes-Maritimes puisqu'il est de Classe A et protège une population supérieure à 30 000 personnes. Il est composé des digues de l'Autoroute A8, MIN-CADAM (Locaux des services administratifs du département, de l'État et du SMIAGE) et de l'Aéroport de Nice pour un linéaire total de 4,2 km. En 2022, le dossier a pu être finalisé pour compléter la demande d'autorisation. De nombreuses simulations numériques supplémentaires ont été nécessaires pour répondre aux exigences des services de l'État.



## Actions de sensibilisation

Actions de sensibilisation en faveur de la réduction de la vulnérabilité et de la préservation des milieux: le SMIAGE réalise des interventions dans les écoles primaires des communes membres du site Natura 2000 basse vallée du Var afin de sensibiliser le jeune public à la biodiversité du site, au cycle de l'eau et à la gestion des déchets. Sur l'année scolaire 2022-2023, 7 classes de La Gaude ont été visitées par le SMIAGE.



## Suivi et entretien des cours d'eau

### Entretien des cours d'eau

Basse vallée du Var				
	Cours d'eau	Action	Montant (HT)	Linéaire
CD 06	Le Var Rive droite du DPF	Démantèlement d'embacles Intervention post tempête Alex	129 917 €	Broyage de 1560 m <sup>3</sup> de bois



## Protection de la biodiversité des milieux aquatiques

Le SMIAGE gère chaque année l'animation du Document d'Objectifs du site Natura 2000 basse vallée du Var.

- Le suivi hebdomadaire de l'embouchure du Var est assuré de mai à juillet par un stagiaire.

Le SMIAGE réalise le suivi de fréquentation et de l'avifaune (notamment de la sterne pierregarin) de la zone classée Protection de Biotope, la rédaction du carnet de suivi et alerte les services de police lorsqu'une infraction est constatée. L'objectif de cette mission est de veiller à la quiétude de cet espace sensible, paramètre essentiel à la reproduction des oiseaux protégés y nichant.

D'autres actions sont également entreprises dans le cadre de l'animation du site Natura 2000, telles que des collectes bénévoles de déchets, organisées par le SMIAGE. En 2022, 2 opérations écoresponsables de ramassage de déchets ont eu lieu sur la basse vallée du Var.



## Gestion de crise, système de prévision et d'alerte

Les systèmes d'endiguements ont été équipés de caméras de surveillance des digues :

Trois nouvelles caméras installées

- Saint-Laurent-du-Var - Digue du Var
- Saint-Laurent-du-Var - Giraffe
- Carros digue - Zone industrielle

Entreprise mandatée : RAZEL-BEC et CENEAU dans le cadre des travaux sur les digues

**Coût de l'intervention : 50 000 € HT**





# Zoom sur le bassin versant de L'Estéron



## Animation du label Rivières Sauvages

Le SMIAGE co-anime le programme Rivières Sauvages Estéron avec le Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur.



## Suivi et entretien des cours d'eau

- Suivi hydrologique et qualité de l'Estéron
- Étude de recherche sur l'utilisation de l'ADN environnemental des diatomées (microalgues).
- Mise à jour du document de référence sur l'alimentation en eau potable de les ressources en eau
- Étude sur l'eau agricole
- Étude ressource en eau stratégique
- Étude changement climatique
- Étude spécifique sur le Végay
- Suivi des conformité de l'assainissement collectif
- Suivi de la qualité du Riolan
- Réunions de travail avec le Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur pour l'Estéron
- Présentation des actions lors du COPIL Estéron du 29 novembre 2022
- Poursuite du programme pédagogique « Graines de Rivières Sauvages » basé sur la bande dessinée, avec la création d'un recueil à partir des photos des œuvres. Inscription de 3 classes de l'école d'un groupe du centre d'accueil périscolaire de Roquestéron.

## Entretien des cours d'eau

### Bassin versant de l'Estéron

EPCI	Cours d'eau	Action	Montant (HT)	Linéaire
CAPG	La Gironde	Enlèvement d'em-bâcles	13 130 €	250 mètres linéaires traités

## Suivi de la qualité des cours d'eau et des habitats aquatiques

Un suivi particulier sur le Riolan ainsi que sur l'Estéron au niveau de Roquetéron a été réalisé suite à une suspicion de pollution. Ce suivi a été réalisé conjointement avec l'ARS afin de doubler les points de mesures effectués dans la même matinée. Plusieurs prélèvements physico-chimiques ont été réalisés au printemps-été 2022 mais aucune contamination n'a été détectée.



## Protection contre l'aléa inondation: travaux réalisés

### La-Roque-en-Provence

Réparation de berge en génie végétal. Technique de matelas de branches. Travaux réalisés en février 2022. 30 mètres de berge revégétalisée.

**Coût des travaux: 29 680 € HT**





# Zoom sur le bassin versant de la Siagne et côtiers Pays de Lérins



## Animation des SAGE et PAPI

Le bassin versant de la Siagne est particulièrement vulnérable aux phénomènes météorologiques à risque, de plus en plus fréquents et violents, et fait l'objet d'une politique globale de lutte contre les inondations depuis de nombreuses années et déclinée à travers des PAPI depuis 2002.

Les principaux affluents de la Siagne en rive gauche ont déjà fait l'objet de travaux d'augmentation de la capacité hydraulique visant à diminuer les conséquences dommageables des inondations.

Un Programme d'Etude Préalable au PAPI a été validé par les services de l'État pour permettre la définition d'une stratégie de mise en résilience du territoire face au risque inondation et de restauration du fonctionnement des cours d'eau. Le programme, entré en vigueur en 2022 pour une durée de 3 ans, doit conduire à un programme de travaux rentable.

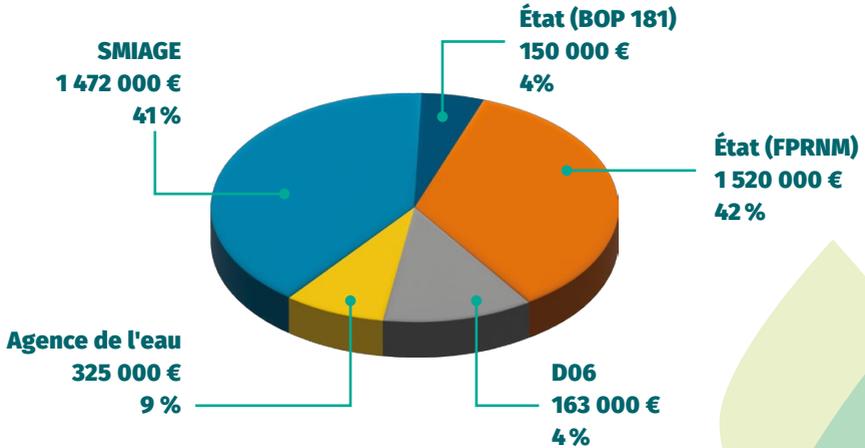


## Programme d'Actions de Prévention des Inondations du bassin versant de la Siagne (2021-2024)

- 2 départements (06 et 83)
- 3 EPCI (CA Pays de Grasse, CA Cannes Pays de Lérins et CC Pays de Fayence)
- 26 communes (18 dans les Alpes-Maritimes et 8 dans le Var)

## Plan de financement

Le PAPI Siagne comprend 35 actions pour un montant prévisionnel de 3 630 000 € HT dont les financements sont répartis comme suit :



### RETOUR SUR 2022



**Juillet 2022 : lancement de l'étude stratégique pour la restauration des fonctionnalités des cours d'eau et la lutte contre les inondations – élaboration du programme d'aménagement du bassin versant de la Siagne**

Montant de l'étude : 655 025 € HT – 786 030 € TTC

Titulaires : SUEZ – ARTELIA – AQTUA - NOMMOS

Financements : État, Département des Alpes-Maritimes - Agence de l'eau

- Septembre 2022 : premiers ateliers de concertation avec les acteurs locaux « Habiter au rythme de la Siagne pour mieux anticiper les futures inondations »

# Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de la Siagne

La Commission Locale de l'Eau (CLE) de la Siagne s'est réunie deux fois en 2022: le 23 février et le 8 juillet. Les réunions se sont faites en présentiel à Grasse. La première réunion a permis de rassembler les acteurs politiques pour définir une stratégie et mieux organiser l'engagement de l'ensemble des parties prenantes dans la finalisation de la stratégie. Deux commissions thématiques ont été créées: la commission Ressource et la commission Aménagement du territoire.

Un scénario tendanciel et deux scénarios alternatifs avaient été présentés en CLE en 2021, desquels s'est dégagée une stratégie composite pour le SAGE. Sur la base du diagnostic territorial et des résultats d'ateliers participatifs menés en 2019, sont ressortis dix objectifs couvrant les

sujets de quantité et qualité d'eau, du risque inondation, de la protection et restauration des milieux, et de l'adaptation au changement climatique.



## Plan de Gestion équilibrée de la Ressource en Eau (PGRE)

La ressource en eau et ses modalités de partage ainsi que la préservation des milieux aquatiques représentent des enjeux majeurs sur le bassin de la Siagne. L'année marque l'accomplissement du PGRE, validé en CLE en juillet 2022, au sein duquel 60 actions ont été proposées par les acteurs du territoire, notamment les structures se partageant l'exploitation de la ressource.

### Ces actions se répartissent sur 5 axes:

- 1/ Réduire les consommations et diffuser une culture de la rareté de l'eau ;
- 2/ Poursuivre l'amélioration des rendements des réseaux ;
- 3/ Étudier et mobiliser des ressources alternatives de substitution ;
- 4/ Renforcer la gouvernance et améliorer les connaissances ;
- 5/ Suivi du PGRE et des milieux.

## Actions de sensibilisation

### Sensibiliser sur la préservation de la biodiversité

Le SMIAGE réalise des interventions dans les écoles primaires des communes membres du site Natura 2000 Gorges de la Siagne afin de sensibiliser le jeune public à la biodiversité du site, au cycle de l'eau et à la gestion des déchets. En 2022, 10 classes de Peymeinade et du Tignet ont été visitées par le SMIAGE. D'autres interventions pédagogiques ont été réalisées auprès du BTS Gestion et Protection de la Nature de Nice.



### Éducation à la culture du risque inondation

L'association Méditerranée 2000, financée par la CA du Pays de Grasse, intervient dans les classes élémentaires, collèges et lycées, au cours de 3 séances. L'objectif est de mieux appréhender le fonctionnement d'un bassin versant, les caractéristiques d'une crue, et l'impact de l'aménagement du territoire sur l'augmentation de sa vulnérabilité. 15 classes, 394 élèves ont bénéficié de ces séances.

### Escape game Inond'Agir

L'escape game Inond'Agir en Pays de Grasse inauguré le 17 novembre 2022 permet de sensibiliser les scolaires au risque inondation de manière ludique. Une centaine d'élèves ont bénéficié de ce dispositif pédagogique innovant qui vise à déjà protéger le territoire et la population en cas de crise.



# Protection contre l'aléa inondation

## Création d'un bassin écrêteur de crue et piège à matériaux sur la Théoulière, sur la commune de Mandelieu-la Napoule.

Durée des travaux: juin à novembre 2022

**Montant total des travaux: 999 430 € HT**



## Instruction des Études de Dangers

- Les dossiers de la digue ZI frayère (Classe C) et de la digue de l'échangeur Cannes A8 (Classe B) sont en cours d'instruction.
- La digue de la Vernède, sur la commune de Mandelieu, après étude hydraulique, a fait l'objet d'un dossier de non classement.

## Étude de Dangers de la Digue Béal aval

**Coût total: 55 000 € HT**

La digue du Béal aval, non classée, se situe en rive droite du Béal sur la commune de Mandelieu, et a été construite en 2011. L'étude est en cours pour définir si la digue doit être classée ou non.



## Étude de Dangers de la Digue Ranguin Frayère

**Coût total: 62 000 € HT**

La digue de Ranguin, non classée, se situe sur les deux rives de la Petite Frayère, sur les communes de Cannes et Le Cannet. L'étude est en cours pour définir si la digue doit être classée ou non.

## Étude de Dangers de la Digue Siagne aval

**Coût total: 50 000 € HT**

La digue de la Siagne aval, non classée, se situe en rive droite de la Siagne sur la commune de Mandelieu, au niveau du quartier le Cottage. L'étude est en cours pour définir si la digue doit être classée ou non.





## Travaux réalisés

### Rive droite de la Siagne, commune de Mandelieu-la Napoule

Réparation de 25 mètres de berge en technique végétale (lit de plants et plançons),

Réalisation des travaux en novembre 2022

**Coût des travaux: 37 152 € HT**



## Gestion de crise, système de prévision et d'alerte

### Installations

Poursuite des jaugeages au courantomètre et à l'ADCP pour mettre à jour les courbes de tarage sur les stations historiques du SMIAGE, héritées du SISA.

Travail d'analyse de la courbe de tarage du site de Pégomas sur la Siagne – étude hydro interne



### Renforcement du SDAL Siagne

Accompagnement des communes du territoire SDAL à la mise à jour des documents de gestion de crise.

**Réunion de préparation à la mise en œuvre du PICS avec la CA Cannes Pays de Lérins**

**Objectifs:** rappel de la procédure de surveillance de la Siagne et ses affluents, mise à jour des listes d'appels.



## Suivi et entretien des cours d'eau



### Entretien des cours d'eau sur le bassin versant de la Siagne

EPCI	Cours d'eau	Action	Montant (HT)	Linéaire
CAPG	<p>Vallon du Saint-Antoine Bassin du Perdigon, de Ste Marguerite, de Camperousse, de la salle polyvalente et des cyprès Vallon du Grand Vallon Vallon des Chèvrefeuilles Vallon Saint Joseph Riou Blanquet Vallon de Camperousse Riou coucourde Vallon des Bouillides Vallon St Jean Vallon Saint Christophe et ses affluents Siagne, Frayère, Béal, Mourachonne Vallon de Juan, Vallon de l'Appié, Vallon de la déchèterie, Vallon du Ribas, Le Rouret, Le Coudouron ; La Meayne, Les Vignasses, Vallon des Loubonnières, Le Salomon, Les Sausserons, Vallon de La Sardine, Vallon Cabrol Tanneron, Le Gratte Sac, Le vallon de l'Hotel de Ville, vallon St Marc, vallon du Tiragon, vallon de la Cardeline, vallon du Rougon vallon piste du poudrier, vallon de la Bléjarde, la Recence, la Cadenière, le Drack, vallon de Manon</p>	<p>Entretien de la végétation Enlèvement d'embâcles Gestion des espèces invasives Gestion des déchets  Gestion sédimentaire ponctuelle</p>	698 902 €	52 040 mètres linéaires de cours d'eau et 16 700 m <sup>2</sup> de bassins traités

### Entretien des cours d'eau sur le bassin versant de la Siagne

EPCI	Cours d'eau	Action	Montant (HT)	Linéaire
CACPL	La Siagne Vallon de la Théoulière Le Béal La Vieille Siagne Vallon de mandelieu Contre canal A8 Bassin SIFRO	Entretien de la végétation Enlèvement d'embâcles Gestion des espèces invasives Gestion des déchets  Gestion sédimentaire ponctuelle	93 550 €	7400 mètres linéaires de cours d'eau traités
CCPF	Vallon de Vincent La Camiole Vallon des Combes	Enlèvement des embâcles Entretien de la végétation	5 214 €	1490 mètres linéaires de cours d'eau traités

### Entretien des cours d'eau sur le bassin versant du Riou de l'Argentière

EPCI	Cours d'eau	Action	Montant (HT)	Linéaire
CACPL	Riou de l'Argentière Vallon du Vallauris Vallon de la Rague	Entretien de la végétation Enlèvement d'embâcles Gestion des espèces invasives Gestion des déchets  Gestion sédimentaire ponctuelle	95 272 €	4230 mètres linéaires de cours d'eau traités
ECAA	Gabre du Poirier	Enlèvement des embâcles	10 004 €	300 mètres linéaires de cours d'eau traités

#### Zoom sur la lutte contre la Jussie :

L'intervention sur le bassin versant de la Siagne est réalisée par une entreprise :  
14 km sont traités pour un coût de 99 499 € HT.



## Évaluation de l'impact des prélèvements réalisés aux sources de La Pare sur l'état écologique du cours d'eau

Dans le cadre du PGRE Siagne et afin d'améliorer les connaissances relatives au fonctionnement des affluents rive gauche, un suivi spécifique a été engagé sur la Siagne de La Pare.

Deux secteurs ont été analysés ; en partie amont et aval du cours d'eau. L'objectif principal fut de caractériser l'influence de la Source de La Pare, et des captages associés, sur la rivière.

Les différentes mesures et suivis réalisés ainsi que les inventaires faunistiques témoignent du bon état de la rivière Siagne de La Pare.



### Suivi de la qualité des cours d'eau

Afin de caractériser l'état écologique de la Brague, les prochains prélèvements interviendront en 2023 et 2024.

### Suivi des débits d'étiage des cours d'eau sensibles



Les débits de la Siagne et de la Siagnole de Mons ont été mesurés au courantomètre durant l'ensemble de période estivale. 8 points de jaugeages ont été suivis, principalement localisés sur la haute Siagne.

Ces investigations ont été réalisées dans le cadre du PGRE afin d'améliorer les connaissances et de mieux comprendre le fonctionnement hydrologique du haut bassin.

## Protection de la biodiversité des milieux aquatiques

### Animation du site Natura 2000 gorges de la Siagne

Dans le cadre de l'animation du Document d'Objectifs du site Natura 2000 Gorges de la Siagne, plusieurs suivis naturalistes ont été réalisés en 2022 :

- Suivi des stations de Perce-neige à Tanneron : les populations semblent en expansion
- Inventaire de la population de Cistude d'Europe à Tanneron : 19 individus comptabilisés parmi lesquels beaucoup de juvéniles. La population semble dynamique, des investigations plus poussées sont prévues au printemps 2023.
- Suivi des cavités à chiroptères en partenariat avec le Groupe Chiroptères de Provence



# Zoom sur le bassin versant de la Brague



## Programme d'action de prévention des inondations (PAPI)



Programme d'actions de prévention des inondations  
CA Sophia Antipolis (brague, loup et vallon côtiers)

PAPI (2014-2019): labellisation le 15 octobre 2013

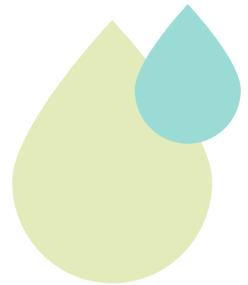
**Montant total:** 11 654 700 € HT

**Nombre d'actions:** 27

**Avenant (2020-2021):** labellisation le 5 décembre 2019

**Montant total:** 23 284 700 € HT

**Nombre d'actions:** 32



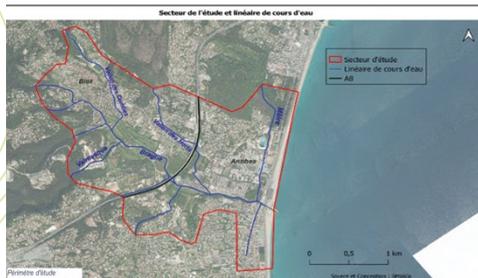
### Plan de financement

Le montant total est de **23 284 700 € HT** (27 actions) réparti comme suit:

	Montant (HT)	Répartition (%)
État – Fonds Barnier	10 706 350 €	46
État – BOP 181	160 000 €	0.7
Région PACA	641 205 €	3
Conseil Départemental 06	815 970 €	4
SMIAGE*	2 583 353 €	11
Agence de l'Eau	408 000 €	6
CASA	6 600 436 €	28
Autres	369 386 €	2
<b>Total</b>	<b>23 284 700 €</b>	<b>100 %</b>

\* autofinancement du SMIAGE à la charge de la CA Sophia Antipolis

# Étude de définition du programme de restauration des espaces de bon fonctionnement (EBF) et de réduction du risque inondation dans la plaine de la Brague



En réponse à l'épisode de crue du 3 octobre 2015, la CA Sophia Antipolis a réadapté le « schéma directeur d'aménagement de la Brague » réalisé depuis la sortie des gorges de la Brague à Biot jusqu'à son embouchure. Ce schéma vise la réduction de l'aléa inondation et à la restauration hydromorphologique de la Brague et de ses affluents, en prenant en compte les nouvelles orientations du territoire en termes d'occupation des sols et les perspectives du « Plan Guide d'aménagement et de gestion durable de la plaine de la Brague. ». Les grands principes d'aménagement définis dans ce schéma directeur doivent donc être pris en compte et réinterrogés de manière plus détaillée dans cette étude portée par le SMIAGE.

Cette étude constitue un socle de réflexion du programme d'aménagement et de restauration de la basse vallée de la Brague afin de :

- Reconquérir l'Espace de Bon Fonctionnement des cours d'eau
- Améliorer les fonctionnalités écologiques du cours d'eau et des zones humides associées
- Réduire les aléas et la vulnérabilité du territoire face au risque inondation
- Améliorer l'intégration des cours d'eau et des zones humides dans leurs environnements

Bureau d'études : Géopeka, EGIS

## Plan de financement

	Montant (HT)
Budget prévisionnel TOTAL	600 000 €
État (FPRNM) 50 %	300 000 €
Agence de l'eau 30 %	180 000 €
SMIAGE (CASA) 20%	120 000 €



## RETOUR SUR 2022



COTECH 0	04/02/22	Lancement de l'étude
COTECH 1	22/06/22	Présentation des résultats de la modélisation hydraulique
COTECH 2	15/09/22	Présentation des périmètres techniques des EBF

## Protection contre l'aléa inondation



Digue muratore

### Étude de Dangers des Dignes du Vallon des Combes, du Vallon des Horts, de Muratore

**Coût total: 210 000 € HT**

Ces 3 digues, non classées, se situent sur la commune de Biot, en bordure des vallons ou de la Brague pour la digue de Muratore. L'étude de Dangers est en cours.

## Gestion de crise, système de prévision et d'alerte

### Fiabilisation du réseau de mesure

Maintenance réalisée en interne sur le secteur Loup/Brague.

Les communes sont formées à la prise en main des outils d'appui à la gestion de crise à la suite de l'exercice réalisé en 2021 avec les communes de la Brague et de l'aval du bassin versant du Loup.

## Restauration et entretien des cours d'eau - Suivi



### Entretien des cours d'eau sur le bassin versant de la Brague

EPCI	Cours d'eau	Action	Montant (HT)	Linéaire
CASA	La Bouillide La Brague Le Freyourouo Vallon du Saut Vallon du Camp de Tende Vallon des Combes Vallon des Horts Vallon des Prés Vallon des Prés saint Pierre La Valmasque Vallon du Funel La Maire	Entretien de la végétation Enlèvement d'embâcles Gestion des espèces invasives Gestion de déchets	107 872 €	15 533 mètres linéaires de cours d'eau traités

## Suivi des débits d'étiage des cours d'eau sensibles



La Brague a fait l'objet d'un suivi des débits d'étiage au niveau du Pont des Verrières. Pont de la Verrière à Valbonne durant la période estivale. Au-delà du simple suivi du niveau du fleuve, ces mesures ponctuelles de débits permettent d'affiner le réglage de nos appareils de mesures en continu. Cette action a aussi pour but de faire corréler le capteur à hauteur d'eau avec les débits mesurés.

### Suivi de la qualité des cours d'eau

Afin de caractériser l'état écologique de la Brague, les prochains prélèvements interviendront en 2023 et 2024.



# Zoom sur le bassin versant du Loup



## Protection contre l'aléa inondation

### Étude de Dangers du Système d'Endiguement des ferrayonnes

**Coût total: 50 000 € HT**

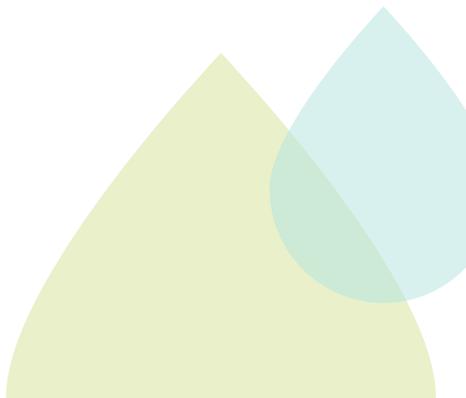
Le Système d'Endiguement des Ferrayonnes est de Classe C et protège une population supérieure à 30 personnes selon l'arrêté préfectoral de 2012. Il est situé en rive gauche du Loup. En 2019 la digue a résisté à la surverse. L'étude de dangers est en cours.



### Étude de Dangers des digues de Villeneuve-Loubet Centre et du Vallon Pied de digue

**Coût total: 140 000 € HT**

Ces deux digues, non classées, sont sur la commune de Villeneuve-Loubet. L'étude de dangers est en cours.





## Gestion de crise, système de prévision et d'alerte

Modernisation des capteurs du bassin versant du Loup en régie, à la demande de la commune de la Colle-sur-Loup. Afin de compléter l'instrumentation, une échelle limnimétrique a été installée en rive droite en aval de la caméra de surveillance. Celle-ci permet avec des correspondances dans les plans communaux de sauvegarde, d'anticiper l'évacuation des parkings.

### Réalisation d'un exercice pour 7 communes du bassin versant du Loup

**Objectif:** culture du risque, préparation aux crises et fluidité de la gestion de crise intercommunale.

**Participation:** Gourdon, Turrettes-sur-Loup, Bar-sur-Loup, Roquefort-les-pins, La-Colle-sur-Loup, Villeneuve-Loubet, Le Rouret + partenaires extérieurs (SDIS, SIDPC, CASA, SMIAGE, PREDICT-services).

**Coût:** 4 000 € HT de prestation extérieure + 5 ingénieurs SMIAGE pour la création du scénario et l'animation de la préparation et de l'exercice.

## Restauration et entretien des cours d'eau

### Suivi et entretien des cours d'eau

#### Entretien des cours d'eau sur le bassin versant du Loup

EPCI	Cours d'eau	Action	Montant (HT)	Linéaire
CASA	Le Mardaric Le vallon de la Combe	Entretien de la végétation Enlèvement d'embâcles Gestion sédimentaire ponctuelle	64 119 €	17 430 mètres linéaires de cours d'eau traités

### Suivi des débits d'étiage des cours d'eau sensibles

Le Loup a fait l'objet d'un suivi des débits d'étiage au niveau du pont de la RD6 ainsi qu'à la passerelle des Ferrayonnes tout au long de la période estivale. Au-delà du simple suivi du niveau du fleuve, ces mesures ponctuelles de débits permettent d'affiner le réglage de nos appareils de mesures en continu.



### Suivi de la qualité des cours d'eau

Afin de caractériser l'état écologique de la Brague, les prochains prélèvements interviendront en 2023 et 2024.



# Zoom sur le bassin versant de La Cagne

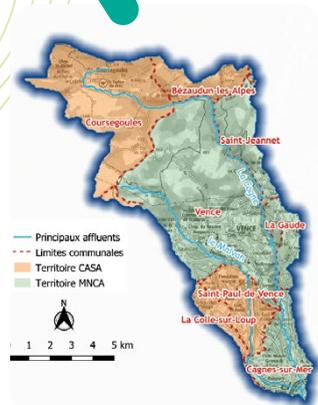


## Programme d'action de prévention des inondations (PAPI)

Programme d'actions de prévention des inondations Cagne Malvan (2016-2022)

Montant total: 16 615 000 € HT

Nombre d'actions: 32



### Plan de financement

	Montant (HT)	Répartition (%)
État – Fonds Barnier	6 682 000 €	40.2
État – BOP 181	186 000 €	1.1
Région PACA	1 819 500 €	11
Conseil Départemental 06	1 539 000 €	9.3
SMIAGE*	5 752 500 €	34.6
Agence de l'Eau	260 000 €	1.6
CASA	24 000 €	0.1
MNCA	352 000 €	2.1
<b>Total</b>	<b>16 615 000 €</b>	<b>100</b>

\* autofinancement du SMIAGE pour le compte de la Métropole NCA (75,92 %) et la CA Sophia Antipolis (24,08 %)

### RETOUR SUR 2022



- Poursuite des travaux de restauration capacitaire du Malvan au droit de la gare de Cagnes-sur-Mer
- Poursuite en régie de l'étude sur la mise en place de pièges à embâcles sur la Cagne et le Malvan
- Poursuite en régie de l'étude des bassins de la Cagne et du Malvan
- Réunion avec la Métropole NCA et la CA Sophia Antipolis pour présenter l'avancement des études

## Protection contre l'aléa inondation



### Restauration capacitaire du Malvan

**Durée:** novembre 2019 à mars 2022

**Montant total des travaux:** 7,2 M € HT

**Maitre d'ouvrage:** SMIAGE pour le compte Métropole NCA

### Étude De Dangers du Système d'Endiguement de la Cagne

Le Système d'Endiguement de la Cagne (Classe C) est situé en milieu urbain sur la rive gauche du cours d'eau du même nom. Le niveau d'eau est influencé par le niveau marin situé à quelques centaines de mètres à l'aval.

La mise à jour de l'Étude De Dangers est en cours.



## Restauration et entretien des cours d'eau

### Entretien des cours d'eau



Bassin versant de la Cagne				
EPCI	Cours d'eau	Action	Montant (HT)	Linéaire
CASA	Le Foussa Le Défoussat Le Cercle La Rouguière	Enlèvement d'em-bâcles Gestion des espèces invasives Gestion de déchets	Intervention en régie + intervenants extérieurs 40 130 €	4 000 mètres linéaires de cours d'eau traités
MNCA	La Cagne Le Malvan	Entretien de la végétation Gestion des espèces invasives Gestion sédimentaire ponctuelle	6 571 €	500 mètres linéaires de cours d'eau traités

### Zoom sur la lutte contre la Jussie:

L'intervention sur le bassin versant de la Siagne est réalisée par une entreprise:

14 km sont traités pour un coût de 99 499 € HT.

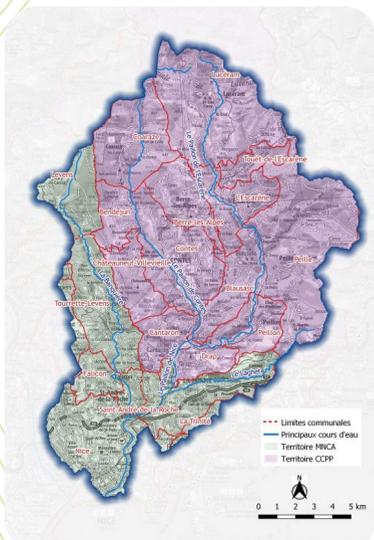


### Suivi de la qualité des cours d'eau

Afin de caractériser l'état écologique de la Brague, les prochains prélèvements interviendront en 2023 et 2024.



# Zoom sur le bassin versant des Paillons



## Programme d'action de prévention des inondations (PAPI)

**PAPI (2014-2019):** signature le 21.10.2014  
**Montant total:** 6 732 551 € HT  
**Nombre d'actions:** 24  
**Avenant (2020-2021):** validation le 02.08.2019  
**Montant total:** 5 999 240 € HT  
**Nombre d'actions:** 25

### Plan de financement

Le montant total est de 5 999 240 € HT réparti comme suit :

	Montant (HT)	Répartition (%)
État	2 593 620 €	43,2
Région PACA	1 138 210 €	19
Conseil Départemental 06	355 830 €	5,9
SMIAGE*	1 390 950 €	23,2
Agence de l'Eau	7 650 €	0,1
MNCA	250 000 €	4,2
DPGR MNCA	14 000 €	0,2
SIP	248 980 €	4,2
<b>Total</b>	<b>5 999 240 €</b>	<b>100 %</b>

\* La part d'autofinancement des actions sous maîtrise d'ouvrage du SMIAGE est assurée par la CC Pays des Paillons (1 271 584 €, 91,4 %), la Métropole NCA (75 366 €, 5,4 %) et le Département des Alpes-Maritimes (44 000 €, 3,2 %)



## RETOUR SUR 2022



• Développement de la culture du risque et éducation à l'environnement: le « PROJET RIVIÈRE »: dispensé par la Fédération de Pêche des Alpes Maritimes et le SDIS, ce programme pédagogique est piloté par le SMIAGE. Chaque année, 4 classes de CM1/CM2 sont sélectionnées à la suite d'un appel à candidatures. Composé de 7 séances en classe et d'une sur le terrain, le programme vise à découvrir le fonctionnement d'un bassin versant, la richesse des milieux et leurs fragilités, à prendre conscience de l'impact de l'Homme sur le milieu et sur l'augmentation de la vulnérabilité, à connaître les gestes à adopter. En 2022, ce sont 102 élèves qui en ont bénéficié dans les écoles de:

- Peillon
- Bendejun
- L'Escarène
- Drap



## Plan de financement

Montant total du programme sur l'année: 14 540 € (9 540 € de fonds propres de la Fédération de Pêche + 5 000 € Autofinancement SMIAGE)

2021	Autofinancement Smiage	Subventions PAPI	
Montant PAPI	CCCP	ÉTAT (20 %)	RÉGION (30 %)
5 000 €	5 000 €	1 000 €	1 500 €

## Étude hydromorphologique pour la définition d'une stratégie de résilience grâce à la démarche de délimitation des espaces de bon fonctionnement

Le SMIAGE pilote une étude globale, à l'échelle du bassin versant des Paillons, fondée sur la méthode de détermination de l'espace nécessaire au bon fonctionnement du cours d'eau, afin d'agir

prioritairement, sur les enjeux d'amélioration de la résilience du territoire et de la réduction de la vulnérabilité face au risque d'inondation.





## RETOUR SUR 2022



- COTECH de présentation du diagnostic hydromorphologique du bassin versant et méthodologie de définition des EBF
- COTECH de présentation des périmètres techniques des EBF et préparation de la concertation avec les élus
- De nombreux échanges bilatéraux se sont tenus avec les services techniques de la CC Pays des Paillons et de la Métropole NCA pour travailler sur les périmètres techniques à présenter aux élus.

## Plan de financement

Montant (HT)	Subventions			Autofinancement SMIAGE
	Agence de l'eau (40 %)	Région Sud (30 %)	Département 06 (10 %)	MNCA/CCPP (20 %)
<b>122 543,75 €</b>	49 017,50 €	36 763,13 €	12 254,38 €	24 508,74 €

## Protection contre l'aléa inondation

### Étude de Dangers de la digue de Contes Rive Droite

#### Coût total: 70 000 € HT

Le système d'endiguement de Contes, non classé, se situe sur la commune de Contes.

Il est situé en rive droite du Paillon de Contes et protège les habitations, locaux, entreprises et ERP situés en rive droite de la commune. Long de 1 350 mètres, le système d'endiguement se situe en bordure immédiate du lit mineur.

Il se décompose en 7 tronçons de structures différentes. L'étude de dangers est en cours.



### Étude de Dangers de la digue de la dérivation de Sainte-Thècle

**Coût total: 58 000€ HT**

L'ouvrage, non classé, se situe sur la commune de Peillon au hameau de Sainte-Thècle. L'ouvrage est constitué d'un remblai routier contournant le hameau assorti d'un merlon en terre ou d'une glissière en béton armé.

Il s'étend de 125 mètres en aval du rond-point en amont du hameau de Sainte-Thècle à 175 mètres en amont du carrefour entre la RD21 et l'avenue de l'Hôtel de Ville. L'ouvrage est long de 790 mètres. L'étude de dangers est en cours.

### Étude de Dangers de la digue de Condamine

**Coût total: 65 000€ HT**

L'ouvrage, non classé, se situe sur la commune de Drap, en rive droite du Paillon.

Le site est une zone très urbanisée, dans laquelle on dénombre près de 2 000 habitants.

L'étude de dangers est en cours.

### Étude de Dangers de la digue des Croves

**Coût total: 40 000€ HT**

L'ouvrage, non classé, se situe sur la commune de Drap, en rive gauche du Paillon.

Il est majoritairement constitué d'un remblai routier revêtu de bitume carrossable. Ce remblai est conforté par un perré en pierres côté rivière.

Le chemin situé en crête de digue se nomme le Chemin du Fontanil des Croves.

L'ouvrage est long de près de 210 mètres.

L'étude de dangers est en cours.



### Étude de Dangers de la digue Boulevard Stalingrad

**Coût total: 76 000€ HT**

L'ouvrage, non classé, se situe sur la commune de Drap, en rive gauche du Paillon, à 1,3 km en aval de la confluence du Paillon de Contes avec le Paillon d'Escarène. L'étude de dangers est en cours.

## Étude de Dangers de la digue du City-Sport

**Coût total: 16 000 € HT**

L'ouvrage, non classé, se situe sur la commune de La Trinité, en rive droite du Paillon. L'étude de dangers est en cours.

---

## Étude de Dangers de la Digue du Plan du Marquis

**Coût total: 38 000 € HT**

L'ouvrage de Plan du Marquis, non classé, se situe sur la commune de Drap en rive gauche du Paillon de Nice, à 2,4 km de la confluence du Paillon de Contes avec le Paillon d'Escarène.

En ce lieu, le Paillon de Nice, encadré par des coteaux, présente un large lit (100 à 150 mètres) végétalisé avec d'importants atterrissements. Les enjeux de la zone sont importants avec notamment une station d'épuration, un dépôt de bus, un centre Enedis et diverses entreprises.

L'étude de dangers est en cours.

---



## Étude de Dangers de la digue Anatole France

**Coût total: 70 000 € HT**

L'ouvrage, non classé, se situe en rive gauche du Paillon de Nice, sur la commune de La Trinité. La longueur de la digue est de 385 mètres. Les enjeux de la zone sont importants avec de nombreuses entreprises et une dizaine d'habitations.

L'étude de dangers est en cours.

---



## Étude de Dangers de la digue de Saint-André-de-la-Roche

**Coût total: 78 000 € HT**

L'ouvrage, non classé, se situe en rive gauche de la Banquière, sur la commune de Saint-André-de-la-Roche. L'ouvrage est long de 700 mètres sur la rive gauche de la Banquière. Il est constitué principalement de murs verticaux qui sont soit en béton ou en pierres maçonnées.

L'étude de dangers est en cours.

## Gestion de crise, système de prévision et d'alerte



### Réalisation d'un exercice pour les 13 communes du bassin-versant des Paillons de Contes et de l'Escarène

#### Objectif:

culture du risque, préparation aux crises et fluidité de la gestion de crise intercommunale.

#### Participation:

les communes de Berre-les-Alpes, de l'Escarène, de Lucéram, de Peille, de Peillon, de Touët-de-l'Escarène et de Drap pour le bassin-versant du Paillon de l'Escarène. Les communes de Bendejun, de Blausasc, de Cantaron, de Châteauneuf-Villevieille, de Coaraze et de Contes pour le bassin-versant du Paillon de Contes. Ces sessions d'exercice ont eu lieu en associant des partenaires extérieurs, notamment le SDIS, le SIDPC, la CC Pays des Paillons, la Métropole NCA ainsi que PREDICT-Services.

#### Moyens mobilisés:

- SMIAGE: 16 agents, dont 8 en observation dans chacune des communes, 1 en COD, 4 en DIRANIM et 3 astreintes (1 référent ouvrages et 2 patrouilles)
- Cellules de crise communales, cellules intercommunales ;
- 6 personnes chez PREDICT Services dont 2 en présentiel en COD ;

#### Coût:

4 000 € HT de prestation extérieure + 5 ingénieurs SMIAGE pour la création du scénario et l'animation de la préparation et de l'exercice.



## Instrumentation des Paillons de l'Escarène et de Contes

**Objectif:** pour pallier le manque d'instrumentation accessible sur ce territoire, une étude d'implantation de capteurs hydrométriques a été réalisée.

**Coût estimé des travaux réalisés en régie en 2022: 20 000 € HT**

3 sites ont été instrumentés en régie pour compléter le maillage de capteurs existants.

**Objectifs:** couvrir l'ensemble du bassin versant en complément des capteurs existants (MNCA, DREAL) et partager les données avec les communes amont disposant à ce jour de peu d'informations sur les cours d'eau.



Coaraze: sonde de hauteur d'eau



Lucéram: sonde de hauteur d'eau



Escarène: radar de hauteur d'eau

## Restauration et entretien des cours d'eau

### Entretien des cours d'eau

Bassin versant des Paillons				
EPCI	Cours d'eau	Action	Montant (HT)	Linéaire
CCPP	Paillon de Contes Paillon de l'Escarène Paillon de Nice Vallon de cantaron Mardaric de l'escarène Le Faquin	Restauration sédimentaire Entretien de la végétation Enlèvement d'embâcles	62 921 €	7 780 mètres linéaires de cours d'eau traités
MNCA	Paillon de Nice La Banquière	Entretien de la végétation Gestion des déchets	53 539 €	16 090 mètres linéaires de cours d'eau traités

### Suivi de la qualité des cours d'eau

Afin de caractériser l'état écologique de la Brague, les prochains prélèvements interviendront en 2023 et 2024.





# Zoom sur le bassin versant de la Tinée et de la Vésubie

## Protection contre l'aléa inondation

### Instruction des Études de Dangers

Le dossier du suivi d'études de Roquebillière est en cours d'instruction. Le système d'endiguement protège deux zones en rives droite et gauche de la Vésubie en aval du Pont Neuf. Le système d'endiguement est composé :

- **En rive gauche :**
  - De la digue du Vieux Village, d'un linéaire de 122 mètres ;
- **En rive droite :**
  - De la digue de la Bourgade, d'un linéaire de 119 mètres ;

La zone protégée de Roquebillière en rive droite commence en amont du système et englobe le quartier de la Bourgade ainsi que le camping tout en allant jusqu'à la rive gauche du Cervagné.

La zone protégée en rive gauche inclut le quartier du vieux village et la partie Nord de Souta Villa. La zone protégée couvre 28 habitations, une église d'une capacité de 50 personnes et un camping d'une capacité de 78 emplacements. La population incluse dans la zone protégée est d'environ 285 personnes.

L'étude de dangers, réalisée en interne par le SMIAGE, concerne un ouvrage existant physiquement, non classé antérieurement, qui a été endommagé lors de la tempête Alex survenue le 2 octobre 2020.

Elle s'inscrit dans le cadre d'une autorisation initiale du système d'endiguement, avec travaux de remise en état à l'identique.



Digue rive droite de Roquebillière le lendemain de la tempête Alex

## Étude de Dangers du Système d'Endiguement d'Isola

**Coût total: 37 000 € HT**

Le Système d'Endiguement d'Isola (Classe C) protège une population supérieure à 30 personnes. Il est situé en rive gauche de la Tinée et protège un camping, des habitations ainsi que des infrastructures sportives.

L'étude de dangers est en cours.

## Étude de Dangers du Système d'Endiguement de Lantosque

**Coût total: 25 000 € HT**

La digue de Lantosque, non classée, fait l'objet d'une étude hydraulique par le bureau d'étude ONF-RTM. Le niveau de protection hydraulique de la digue serait une crue centennale, elle protégerait une dizaine d'habitations.

L'étude de dangers est en cours.

## Étude de Dangers des Systèmes d'Endiguement de la Blache et de Saint-Etienne de Tinée

**Coût total: 80 000 € HT**



Ces deux digues, non classées, sont sur la commune de Saint-Etienne de Tinée. La digue de Saint-Etienne de tinée s'étend en rive gauche de la Tinée depuis le pont Saint-Antoine jusqu'à l'aval immédiat de l'héliport, soit un linéaire de 784 mètres.

La digue de la Blache est située en rive droite de la Blache au droit du hameau de la Blache

L'étude de dangers est en cours pour ces deux digues.



## Travaux réalisés



### Réalisation de Travaux sur le Cervagné, à Roquebilière

#### Réalisation de caissons végétalisés en rive gauche du Cervagné.

Protection de la berge par une technique végétale, avec plantations d'espèces variées (saules, peupliers, aulnes, etc.) dans des caissons de mélèze.

#### Coût des travaux: 90 700 € HT

Travaux réalisés en novembre-décembre 2022.

## Restauration et entretien des cours d'eau

### Entretien des cours d'eau

Bassin versant de la Vésubie				
EPCI	Cours d'eau	Action	Montant (HT)	Linéaire
MNCA	Boréon	Enlèvement d'embâcles post tempête Alex Gestion des arbres atteints pas le scolyte	338 520 €	500 mètres linéaires de cours d'eau traités



## Suivi de la qualité des cours d'eau et des habitats aquatiques

Tout au long de l'année sont réalisées 4 campagnes de suivi physico-chimique (1 à chaque saison) et 1 campagne de prélèvements biologiques (macro-invertébrés et diatomées) sur la Tinée, la Vésubie ainsi que sur quelques-uns de leurs affluents (Riou d'Auron, Guerche, Gordolasque, Madone de Fenestre). L'objectif étant de caractériser l'état écologique de ces rivières sur les secteurs échantillonnés.



## Gestion de crise, système de prévision et d'alerte

**Session de formation collective Wiki PREDICT pour les communes de la moyenne Tinée.**

**Objectif:** mise à jour des plans d'actions inondation et reformation des équipes communales aux outils d'appui à la gestion de crise.

## FOCUS TEMPÊTE ALEX Vallée de la Vésubie

### ROQUEBILLIERE

#### • PONT ROUTIER - AVAL

##### Travaux de protections hydrauliques des berges en rive droite et gauche

Remise en état définitive du faisceau de libre écoulement de la Vésubie entre le pont Routier et le gymnase avec réalisation de protections hydrauliques en enrochements.

##### Coût des travaux:

Rive gauche: 2 822 053 € HT

Rive droite: 2 608 000 € HT

#### • DIGUE DU GYMNASE, EN RIVE DROITE

##### Travaux de reconstruction des digues

Coût des travaux: 223 000 € HT

#### • RIVE DROITE - DIGUE DES TEMPLIERS

Reconstruction totale de la digue des templiers en mur poids béton a parements de moellons pierres posées sur fondation en enrochements bétonnés.

Coût des travaux: 1 652 000 € HT

#### • DIGUE DU VIEUX VILLAGE

Réfection des brèches dans la digue du vieux village en amont de la passerelle piétonne:

Coût des travaux: 770 000 € HT



## • VALLON DES IMBERTS :

Description: travaux d'urgence de curage des plages de dépôts au droit du cimetière réalisés.

**Coût des travaux: 74 636 € HT**



Vallon des Imberts - pendant



Vallon des Imberts - après

## SAINT-MARTIN-VESUBIE



## • SECTEUR MADONE, À L'AMONT DU PONT ROUTIER, EN RIVE DROITE

Travaux de protection en amont du pont routier, réalisation du confortement du socle du village.

**Coût des travaux:**

Travaux de protection hydraulique:

**1 522 000 € HT**

Travaux de confortement du socle du village:

**1 823 000 € HT**



### • SECTEUR MADONE, À L'AMONT DU PONT ROUTIER, EN RIVE GAUCHE

Réalisation d'un perré en enrochements bétonnés avec la face avant en blocs appareillés pour une insertion paysagère de qualité, et d'un sabot en enrochement libres pour protéger la culée rive droite du pont Routier sur 40 mètres

**Coût des travaux:**  
**montant estimé 200 000 € HT**



### • SECTEUR PONT VENANSON - CONFLUENCE

#### Niveau Vésuvia Mountain Park

Description : Réalisation d'un perré en enrochements bétonnés avec la face avant en blocs appareillés pour une insertion paysagère de qualité, et d'un sabot en enrochement libres du pont routier à la confluence avec le Boréon

**Coût des travaux:**  
Zone Vésuvia Mountain Park: **1 335 000 € HT**  
Section Pra d'Agout – Confluence:  
**1 800 000 € HT**



### • À L'AVAL DU PONT ROUTIER, EN RIVE DROITE

Réalisation d'un perré en enrochements bétonnés avec la face avant en blocs appareillés pour une insertion paysagère de qualité, et d'un sabot en enrochement libres du pont routier à la confluence avec le Boréon

**Coût des travaux: 626 673 € HT**

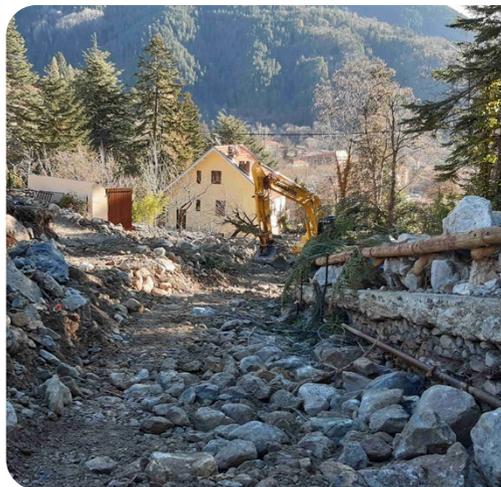
### • À L'AVAL DU PONT ROUTIER, EN RIVE GAUCHE

Travaux de raccordement à la culée du pont Routier, réalisation des ouvrages de soutènement nécessaires au confortement des talus de déblais créés soutenant les habitations situées dans les emprises des travaux.

**Coût des travaux:**  
Réalisation des protections hydrauliques:  
**796 588 € HT**  
Confortement des talus:  
**montant estimé à 900 000 € HT**

### • VALLON DU VERNET

Etude hydraulique du Vallon du Vernet réalisée en régie



## • RIVE DROITE ENTRE LA SORTIE DU VERNET ET LE PONT DE VENANSON

**Phase 1:** Protections de berges en rive droite  
Linéaire total de 775 mètres à partir de la sortie du Vallon du Vernet jusqu'à la confluence avec le vallon de la Madonne.

**Phase 2:** Protection de berges entre le Pont de Venanson et la sortie du Vernet

**Coût des travaux: 1 325 000 € HT**



## • TRAVAUX EDF

Confortement de berges de l'usine EDF suite au passage de la tempête Alex

**Coût des travaux: 2 500 000 € HT**



## • TRAVAUX SMIX

Aménagement du parking Vésubia

**Phase 1:** bétonnage de la dalle supérieure (environ 600m<sup>2</sup>) permettant de restituer provisoirement pour l'exploitation estivale (environ 30 places de stationnement).

**Coût des travaux: 2 700 000 € HT**





# Zoom sur le bassin versant de la Roya et côtiers mentonnais

## Protection contre l'aléa inondation

### Étude de la digue maritime Rondelli

**Coût total: 22 000 € HT**

La digue de Rondelli, non classée, est située entre les plages artificielles des Sablettes et le port de plaisance Garavan et se poursuit par la digue de Garavan qui délimite le port du même nom. La digue de Rondelli semble protéger principalement le terre-plein situé à l'arrière. La route départementale située au-dessus est à une altitude plus élevée que le terre-plein.

L'étude est en cours.

### Stratégie d'amélioration de la résilience et de la gestion intégrée des risques sur le bassin versant des côtiers du mentonnais

Le SMIAGE pilote une étude globale, à l'échelle des côtiers mentonnais fondée sur la méthode de détermination de l'espace nécessaire au bon fonctionnement du cours d'eau (EBF) afin d'agir, prioritairement, sur les enjeux d'amélioration de la résilience du territoire et de la réduction de la vulnérabilité face au risque d'inondation.

#### RETOUR SUR 2022

- Définition des périmètres techniques des EBF par les bureaux d'étude



## Plan de financement

Montant (HT)	Subventions			Autofinancement SMIAGE
	Agence de l'eau	Région Sud	Département 06	CARF
<b>55 458,76 €</b>	22 183,50 € HT	16 637,63 € HT	5 545,88 € HT	11 091,75 € HT

## Stratégie d'amélioration de la résilience et de la gestion intégrée des risques sur le bassin versant de la Bévéra

Le SMIAGE pilote une étude globale, à l'échelle des côtiers mentonnais fondée sur la méthode de détermination de l'espace nécessaire au bon fonctionnement du cours d'eau afin d'agir, prioritairement, sur les enjeux d'amélioration de la résilience du territoire et de la réduction de la vulnérabilité face au risque d'inondation.



### RETOUR SUR 2022

- Poursuite de la détermination des EBF nécessaires et optimaux et définition de la stratégie globale d'amélioration de la résilience sur les côtiers du mentonnais.
- Présentation du périmètre de l'EBF aux partenaires techniques de la démarche
- Élaboration du programme d'actions



## Plan de financement

Montant (HT)	Subventions			Autofinancement SMIAGE
	Agence de l'eau	Région Sud	Département 06	CARF
<b>44 784,50 €</b>	17 913 € HT	13 434,75 € HT	4 478,25 € HT	8 958,50 € HT

# Gestion de crise, système de prévision et d'alerte

## Instrumentation du bassin versant de la Roya - SDAL

Un travail avec les communes du SDAL a été initié, permettant d'affiner les procédures PCS en fonction des éléments qui leurs sont transmis par les veilleurs du SMIAGE.



Fiche réflexe SDAL XX - XX

Le SMIAGE est SDAL (système d'alerte local pour les crues) et gestionnaire d'ouvrages. C'est pourquoi le syndicat est responsable de l'alerte du maire sur la réaction des cours d'eau instrumentés de son territoire. Pour cela, des seuils d'alerte ont été définis sur les niveaux d'eau afin d'assurer une surveillance et une anticipation en crue. Le SMIAGE appelle la commune de Biot en cas de dépassement de seuils sur les stations suivantes :

Station	Enjeux

En fonction des différents appels du SMIAGE à XX au cours d'un événement, la commune devra mettre en œuvre ses actions de sauvegarde.

Le SMIAGE met à disposition des outils pour que la commune puisse suivre l'évolution des pluies et les réactions des cours d'eau sur son territoire (Superviseur, Rainpol) ainsi que des outils d'aide à la gestion de crise (Predict, télé alerte F24-Gedicom)

Vue superviseur

Au cours de l'événement, ne pas hésiter à **contacter** le SMIAGE via le numéro d'astreinte : **0 800 XXX XXX**

Codes d'accès au superviseur SMIAGE - XX :

Lien de connexion : <http://supervision.smiage.fr/Account/Login>

Identifiant : XX

Mot de passe : XX

STATION de référence SDAL -

Logo commune

Dépassement de vigilance		Actions de Sauvegarde à mettre en œuvre
Dépassement préalerte		Actions de Sauvegarde à mettre en œuvre
Dépassement Alerte		Actions de Sauvegarde à mettre en œuvre
Dépassement d'Alerte Maximal		Actions de Sauvegarde à mettre en œuvre

# Restauration et entretien des cours d'eau

## Entretien des cours d'eau

Bassin versant des vallons côtiers sur le territoire de la CA de la Riviera Française				
EPCI	Cours d'eau	Action	Montant (HT)	Linéaire
CARF	Le Serrier Le Moneghetti Le Gorbio Le Pescaïre Le Borrigo Le Fossan La Colombière Le Careï La Noix La Rousse	Entretien de la végétation Enlèvement d'embâcles Restauration sédimentaire	54 098 €	4 880 mètres linéaires de cours d'eau traités



## Suivi de la qualité des cours d'eau et des habitats aquatiques

En 2022, 4 campagnes de suivi physico-chimique ont été réalisées (une à chaque saison) ainsi qu'une campagne de prélèvement biologiques (macro-invertébrés et diatomées) sur 7 points de prélèvements, répartis sur la Roya et son affluent principal la Bévéra.

L'objectif est de caractériser l'état écologique de ces rivières sur les secteurs échantillonnés.



## FOCUS TEMPÊTE ALEX Vallée de la Roya



### Entretien des cours d'eau

Bassin versant de la Roya				
EPCI	Cours d'eau	Action	Montant (HT)	Linéaire
CARF	La Bestagne Le Merlanson La Nieya Vallon du Roccas Le Caïros La Roya La Maglia La Levensa Vallon de la Morte	<b>Intervention post tempête Alex :</b> Entretien de la végétation Enlèvement d'embâcles Gestion des déchets	39 392 €	5 360 mètres linéaires de cours d'eau traités



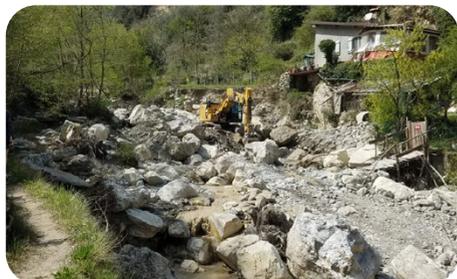
## Travaux réalisés

### Breil-sur-Roya

#### • LA LAVINA

Protection des habitations menacées par la berge affouillée, lors de la tempête. Cinq habitations protégées avec des enrochements libre et sabot anti-affouillement.

**Coût des travaux: 179 249 € HT**





## • QUARTIER AIGARA

Création d'un passage busé pour permettre l'accès à 5 habitations.  
En 2023, le pont définitif sera reconstruit.



Avant



Après

## Confortement de berge rive gauche de la Roya

Cette berge a fortement été érodée et la route communale en crête de cette berge risquait d'être emportée lors d'intempéries.

**Coût des travaux: 348 133,79 € HT**

## Confortement de berge rive droite de la Roya le long de la promenade Clémenceau

Reconstruction des berges de la Roya emportées lors du passage de la Tempête Alex, un chantier d'envergure couvrant un linéaire de 850 mètres et dont la fin des travaux est prévue en mai 2023.

**Coût des travaux: 4 252 774 € HT**



Avant



Après

## Fontan

**Confortement de la zone industrielle de la FOUZE**  
Suite aux travaux d'urgence pour protéger la zone industrielle en novembre 2020 (mise en œuvre d'enrochements)

Travaux définitifs réalisés en 2022: création d'un ouvrage de protection en éléments préfabriqués et vertical fondé sous le lit historique, permettant de maintenir la largeur de recalibrage de la Roya définie par le RTM.

**Coût des travaux: 348 133,79 € HT**



Pendant



Pendant



Après

## Saorge

**Le Cairos, quartier Cayrosina**

**Phase 1:** travaux d'urgence: ces travaux ont permis de rétablir la capacité hydraulique du vallon et de protéger des habitations par la mise en œuvre de blocs d'enrochement libre récupéré sur site.

**Coût total 109 844,87 € HT**

**Phase 2:** travaux définitifs: reprise des enrochements provisoires afin de conforter leur stabilité aux risques de crue (création d'enrochements libres avec sabot anti-affouillement).

**Coût des travaux: 265 199 € HT**



Avant



Après

## Tende

### Suppression du bloc rocheux au quartier Sainte-Anne

Placé au milieu, il réduisait la largeur du cours d'eau. Sa suppression était obligatoire pour améliorer la capacité hydraulique en cas de crue. Le forage du bloc pour la mise en place des charges a été calculé pour éviter la projection de débris. Le tir a été effectué en milieu urbain, nécessitant l'évacuation des riverains et la fermeture de toutes les voies de circulation et lignes de chemin de fer.

- Bloc rocheux de 310 m<sup>3</sup>, soit environ 600 tonnes
- 92 kilos de dynamite nécessaires pour cette démolition

**Coût total des travaux: 84 136 € HT**



Pendant



Après

### • VALLON DU RIOU

Parois clouée réalisée pour sécuriser en urgence les immeubles se trouvant en crête de l'érosion.

**Coût des travaux: 232 725 € HT**





# Zoom sur la façade maritime des Alpes Maritimes

## Protection contre la mer : études sur le littoral de la CARF

### Étude et travaux de protection du littoral de la CARF



Le littoral des communes de Menton et Roquebrune-Cap-Martin est soumis régulièrement aux coups de mer engendrant ces dernières années de lourdes conséquences sur les infrastructures côtières.

Face à ce constat, une étude sur le confortement du littoral mentonnais a été initiée en 2018 pour un montant de 543 175 € HT. L'objectif est de définir les solutions d'aménagement en fonction des secteurs.

Le Dossier d'Autorisation Environnementale Unique a été déposé pour la création d'ouvrages de protection maritime au niveau de la baie des Sablettes et la baie Ouest du Soleil en mars 2021. Suite à des demandes de l'État, deux études complémentaires ont été réalisées en 2022 :

- **Secteur Baie Ouest du Soleil :** Evaluation des franchissements par paquet de mer selon différents scénarios d'aménagement (butée de pied, mur chasse mer et talus en enrochement) : une complétude du DAUE a été réalisée en ce sens auprès des services de l'État.
- **Secteur des Sablettes :** Définition de nouveaux scénarios d'aménagement par modélisation hydrodynamique pour la protection et le renouvellement des eaux de la plage.

## Suivi des risques littoraux: Mise en place d'un observatoire du littoral sur le territoire Maralpin

Suite à l'appel à projet de la Région Sud « Adaptation des littoraux au changement climatique », le SMIAGE a proposé pour un budget de 500 000 € la mise en place d'un observatoire des aléas littoraux (érosion et submersion marine). Retenu à l'appel à projet avec un taux de subvention de 40%, ce projet a débuté en mai 2022 pour une durée de trois ans, et se décline en trois volets :

### • Action 1

**Actualisation de l'étude départementale de 2007 sur l'érosion :** Une digitalisation des surfaces de plages à partir de photographies aériennes de 2020 a permis de poursuivre le suivi de l'évolution depuis 1950, et confirme notamment la tendance érosive de la moitié des plages du département au cours de ces dix dernières années.

### • Action 2

**Amélioration des connaissances relatives à l'aléa érosion :** Une nouvelle méthodologie d'analyse spatiale bathymétrique a été testée sur les baies sableuses du département par I-Sea dans le cadre du projet européen « Space for Shore ». Cette technique permet de d'étudier l'évolution historique annuelle et saisonnière. Un déploiement départemental est prévu en 2023.

### • Action 3: Instrumentation du littoral (lancement en 2023)



Hiver 2016/17

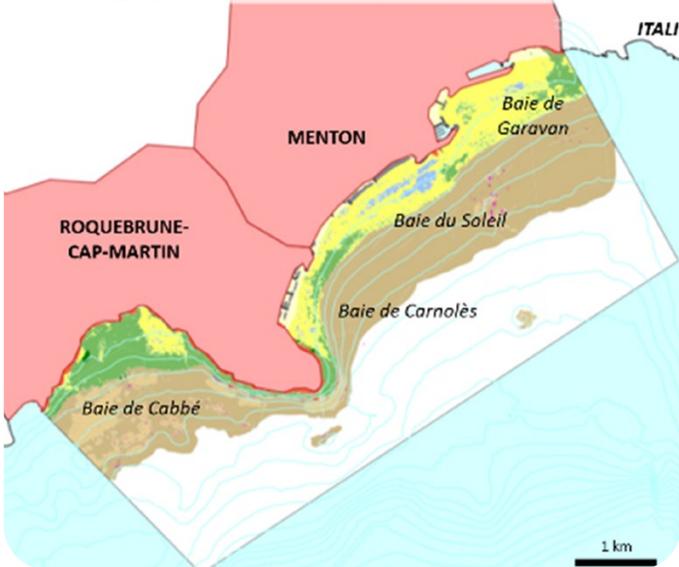
Eté 2017

## Préservation de la biodiversité marine : Animation du site Natura 2000 Cap Martin

Le DOCOB du site Natura 2000 «Cap Martin» a été validé en 2015, et la première phase d'animation s'est déroulée de 2016 à 2019. La CA de la Riviera Française, opérateur et animateur historique du site, a souhaité pour la deuxième phase d'animation du site s'appuyer sur le SMIAGE pour le suivi technique.

Le nouveau plan de gestion pour la période 2023-2025 a donc été élaboré en concertation avec les acteurs socio-économiques locaux et l'État au deuxième semestre 2022. Le Comité de pilotage sera organisé en 2023 afin de valider ce plan de gestion et les premières actions à mettre en œuvre.

Cartographie des fonds marins du site « Cap Martin »



# NOTES

---

---

---

---

---

---

---

---



